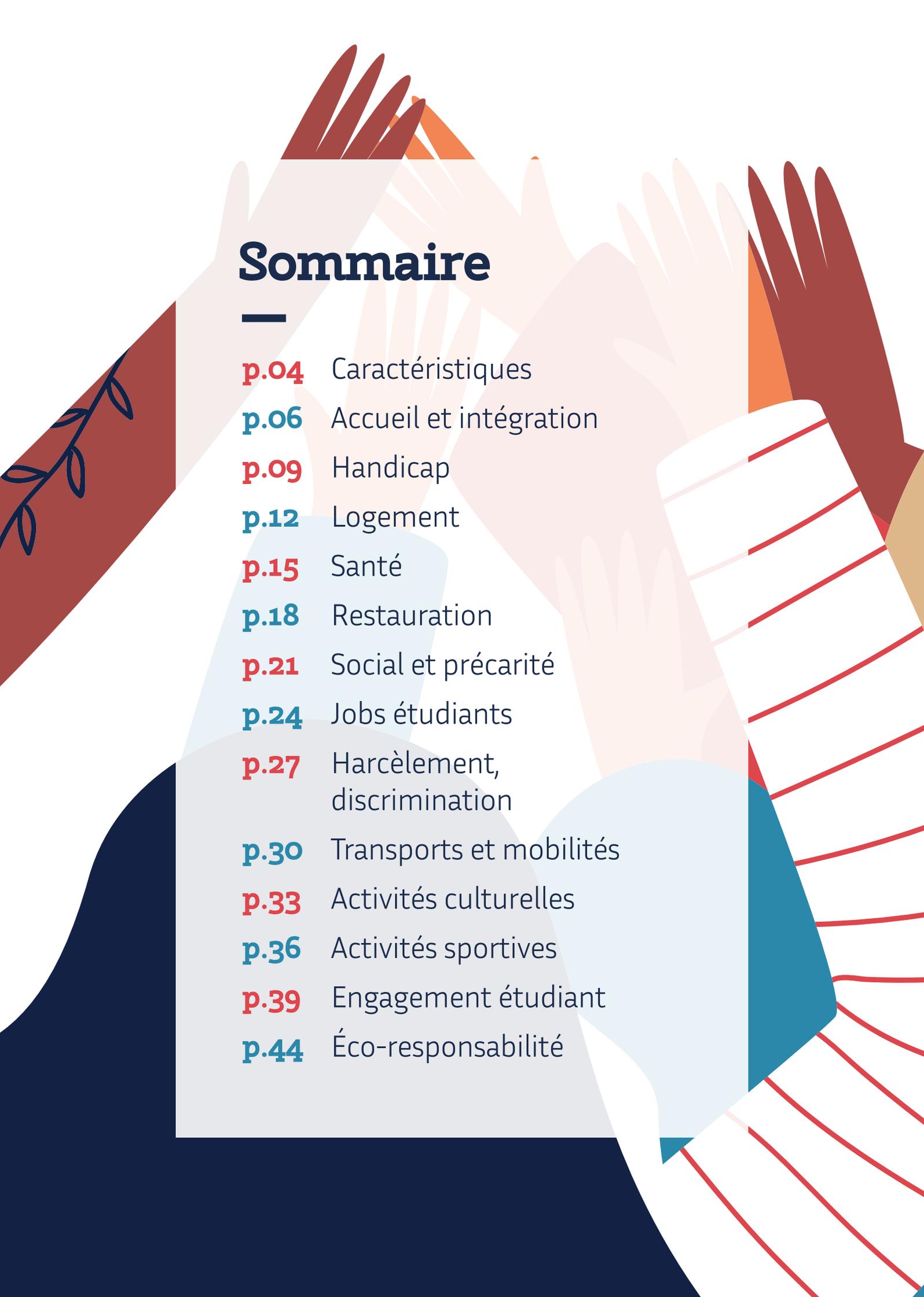




Schéma d'amélioration de la vie étudiante

DIAGNOSTIC 2020
PLAN D' ACTIONS 2021/2026





Sommaire

- p.04** Caractéristiques
- p.06** Accueil et intégration
- p.09** Handicap
- p.12** Logement
- p.15** Santé
- p.18** Restauration
- p.21** Social et précarité
- p.24** Jobs étudiants
- p.27** Harcèlement, discrimination
- p.30** Transports et mobilités
- p.33** Activités culturelles
- p.36** Activités sportives
- p.39** Engagement étudiant
- p.44** Éco-responsabilité

Un nouveau schéma d'amélioration de la vie étudiante

Toulouse vient d'être une nouvelle fois classée en tête des villes étudiantes. Parce que réussir ses études c'est également réussir sa vie d'étudiant, le Crous de Toulouse-Occitanie et l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, en charge de la coordination du Schéma d'Amélioration de la Vie Étudiante (SAVE), partagent la responsabilité de l'amélioration continue de la vie étudiante dans l'ensemble des villes universitaires de l'académie de Toulouse.

En application de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche qui dispose que « l'établissement d'enseignement supérieur chargé d'organiser la coordination territoriale élabore avec le réseau des œuvres universitaires et scolaires un projet d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire en associant l'ensemble des établissements partenaires... », une première version du SAVE a été mise en œuvre entre 2016 et 2020 et a fait l'objet d'un bilan des réalisations avec tous les partenaires impliqués à l'issue de son déploiement.

Sur la base de ce premier Schéma, complété par une grande enquête auprès de toute la communauté étudiante de nos établissements début 2020 – dont vous trouverez les précisions et chiffres à la page « Engagement étudiant » – une phase de diagnostics thématiques et territoriaux a été initiée. À partir de ces éléments, la rédaction du projet d'amélioration de la vie étudiante 2021-2026 a été menée avec l'ensemble des établissements et partenaires impliqués durant l'automne-hiver 2020-2021, dans des conditions rendues complexes par la pandémie. Il faut donc saluer la forte mobilisation des équipes universitaires, des partenaires institutionnels – collectivités, bailleurs sociaux, agence régionale de la santé notamment – et des associations et représentants étudiants dans le cadre de plus de cinquante réunions thématiques, à Toulouse et dans les villes universitaires d'équilibre. Une fois finalisé, le texte a été présenté et validé dans les conseils des différents établissements avant une approbation finale par les conseils d'administration du Crous et de l'Université fédérale en mars-avril 2021. Le SAVE sera annexé au contrat quinquennal de l'Université fédérale prochainement signé avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Sur le fond, tout d'abord, il faut souligner l'intégration aux côtés des activités habituelles de la vie étudiante (logement, transport, santé, social, sport, culture...) de deux nouvelles thématiques dont l'enquête étudiante montrait l'importance : la question des discriminations et l'éco-responsabilité. Il faut également signaler la volonté de s'emparer de la question de l'égalité femmes-hommes de manière transversale pour mieux répondre à cet enjeu majeur. La prise en considération systématique des publics spécifiques (étudiants internationaux hors convention, doctorants non financés, alternants, étudiants en situation de handicap...) témoigne quant à elle de la forte volonté d'ouverture et d'inclusivité de nos établissements. Enfin, la dimension territoriale demeure essentielle, avec une attention particulière portée aux villes universitaires d'équilibre, qui incarnent « l'excellence distribuée » désormais promue au niveau européen.

Toutes ces actions structurantes au service d'un accueil et d'une attractivité renforcés de nos campus, d'une animation permanente au service de la communauté étudiante sont à découvrir dans ce document ou sur le site internet dédié : schema-vie-etudiante.univ-toulouse.fr

Bonne lecture à toutes et tous !

Que le déploiement de ces projets avec vous contribue à la réussite des étudiantes et des étudiants !

Novembre 2021.

Dominique Froment

Directrice générale
du Crous de Toulouse-Occitanie

Philippe Raimbault

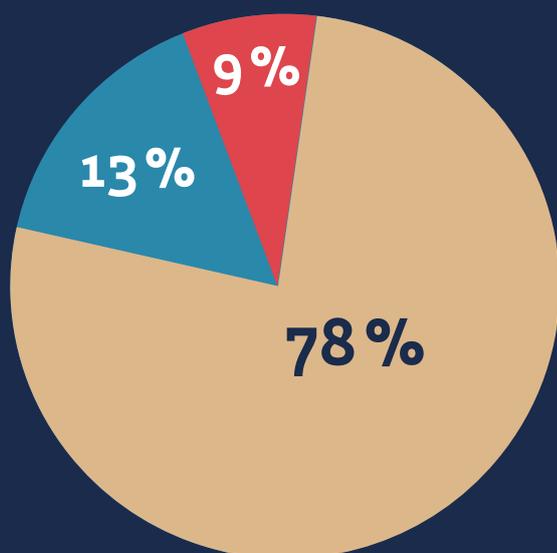
Président de l'Université fédérale
Toulouse Midi-Pyrénées

Caractéristiques

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA POPULATION ÉTUDIANTE DES ÉTABLISSEMENTS DE L'UNIVERSITÉ FÉDÉRALE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES EN 2020-2021

Des effectifs en hausse : une forte attractivité

En 2016-2017, on comptait 103 034 étudiants inscrits dans un établissement de l'Université fédérale et en 2020-2021, on en dénombre 108 889, soit une croissance des effectifs 5855 étudiants.



- Total Université : 85 401 ⁽¹⁾
- Total Écoles Ingénieurs 14 230 ⁽²⁾
- Total autres écoles : 9 258 ⁽³⁾

(1) Université Toulouse Capitole, Université Toulouse - Jean Jaurès, Université Toulouse III - Paul Sabatier, INU Champollion.

(2) Toulouse INP (ENSAT, ENSIACET, ENSEEIHT, École d'ingénieurs de Purpan, ENIT), INSA Toulouse, ISAE-SUPAERO, ENAC, IMT Mines Albi, Icam.

(3) Sciences Po Toulouse, TBS, ENSA de Toulouse, isdaT, ENSFEA, ENVT.

** Environ 1 000 étudiants sont présents sur un des campus situés hors de France (Barcelone, Casablanca, Kuala Lumpur).

108 889

ÉTUDIANT.E.S INSCRIT.E.S
EN 2020-21 DONT LA PROPORTION EST DE :

55% DE FEMMES

45% D'HOMMES

LA PROPORTION EN LICENCE :

57% DE FEMMES

43% D'HOMMES

LA PROPORTION EN MASTER :

53% DE FEMMES

47% D'HOMMES

LA PROPORTION EN DOCTORAT :

47% DE FEMMES

53% D'HOMMES

Une des caractéristiques fortes de l'académie de Toulouse, et du site de Toulouse en particulier, réside dans sa forte attractivité :

- **34%** de néo-bacheliers entrants dans les établissements sont originaires de territoires extérieurs à l'Occitanie Ouest.

- **14,4%** de l'effectif de l'ensemble des établissements de l'UFTMP sont des étudiants internationaux. *Originaires de 171 pays différents, les principaux pays d'origine sont : le Maroc, l'Espagne, la Chine, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Colombie et le Liban.*

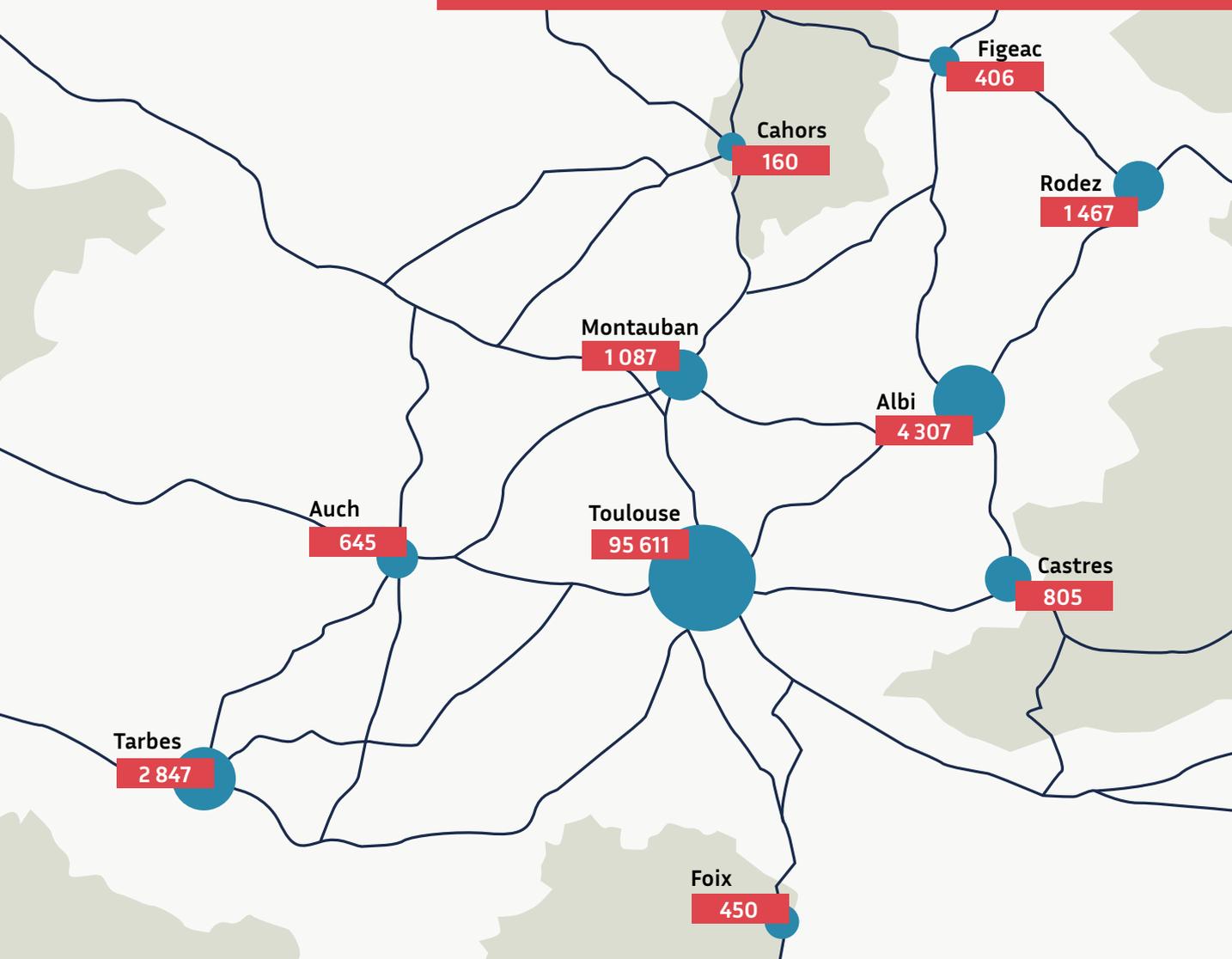
Une forte concentration des étudiants sur l'agglomération toulousaine

Les établissements de l'UFTMP se concentrent dans la métropole de Toulouse.

Celle-ci accueille **88%** des effectifs étudiants.

Les autres étudiants sont répartis dans les 10 autres sites universitaires (**11%**) et sur quelques campus situés hors de France (**1%**).

Répartition des effectifs étudiants UFTMP en 2020-21 par site géographique



Accueil et intégration

Être accueilli et se sentir intégré à son établissement et à son groupe d'étudiants est un vecteur manifeste de bien-être, de motivation et de réussite pour l'étudiant ; ce point revêt une importance toute particulière pour les étudiants néo-bacheliers, primo-entrants, internationaux ou en situation de fragilité.

Conscients de ces enjeux, les établissements poursuivent et renforcent leurs actions afin de soutenir les étudiants pour préparer leur arrivée, se familiariser avec leur campus et trouver leurs repères à tout moment de l'année.

Une information à centraliser et à rendre disponible toute l'année

Livrets d'accueil, listings des activités culturelles et sportives et des programmations culturelles, guides, réunions d'information, émissions Facebook Live, webinaires, applications mobiles, sont autant de dispositifs déclinés de multiples façons par les établissements.

Pourtant, l'ensemble de la communauté universitaire reconnaît **un défaut d'information en amont**, sur les aspects pratiques de l'installation et le contexte local de leur ville d'accueil. De plus, les plateformes et supports d'information ne sont pas ou peu disponibles en anglais, ce qui constitue un obstacle pour la communauté étudiante internationale.

L'accès à l'information doit être facilité tout au long de l'année, et son format, sa lisibilité, doivent être adaptés au public concerné.

L'effort de centralisation de l'information doit se poursuivre. Un site Internet dédié à la vie étudiante a été mis en ligne par l'UFTMP (<https://welcomedesk.univ-toulouse.fr>), ainsi qu'un guichet unique à Toulouse, l'Accueil-Welcome Desk (AWD), regroupant les principaux opérateurs de la vie étudiante (Crous, Préfecture, CAF, Rectorat) afin de répondre aux questions relatives à la vie étudiante et d'accompagner les étudiantes et étudiants dans leurs démarches. Toutefois, leur promotion nécessite d'être renforcée.

L'information par les pairs à renforcer

De nombreux dispositifs existent au sein des établissements : visites de campus guidées par des étudiantes et étudiants plus anciens, partage de déjeuners, parrainage, tutorat. Ces initiatives appréciées doivent être encouragées.

Les dispositifs associatifs se révèlent de véritables soutiens aux actions des établissements, notamment le « Buddy System », plateforme de matching portée par l'association interuniversitaire Erasmus Student Network (ESN) et les associations étudiantes d'accueil, comme la Fédération des Étudiants Africains de Toulouse (F.E.A.T).

Les réseaux sociaux sont des outils performants d'accès à l'information, en amont de la mobilité et une fois sur le territoire. Des associations nationales et interuniversitaires (Afev, notamment via le Social Truck à Toulouse, et Animafac) sont partenaires d'établissements et mènent des actions d'information ou dispensent des formations destinées à la communauté étudiante et/ou aux associations.

Ces associations constituent un premier point de repère rassurant pour les étudiantes et étudiants qui prennent parfois contact avant même leur arrivée.

Ces réseaux de proximité sont volontaires pour travailler en appui des actions menées par les établissements.

Garantir un dispositif d'accueil et d'intégration adapté pour tous les primo-entrants

Malgré l'investissement fort des établissements, les dispositifs d'accueil et d'intégration peuvent différer au sein des écoles et les universités. Le principal frein réside dans les moyens humains dévolus au regard du volume d'étudiants concernés dans les universités.

Les dispositifs inter établissements tels que le Festival « Semaine de l'Étudiant », porté par l'UFTMP et soutenu par le Conseil Régional d'Occitanie, la Mairie de Toulouse et le Crous Toulouse Occitanie, constituent des outils d'organisation d'événements d'intégration pour les établissements et notamment ceux situés dans les Villes Universitaires d'Équilibre (VUE). **Ces événements inter établissements offrent un accueil analogue à l'ensemble des étudiantes et étudiants** du même périmètre géographique. Au-delà de la phase de rentrée universitaire, il apparaît nécessaire de reproduire ces rencontres au cours de l'année afin de consolider ces liens sociaux.

Accueillir et intégrer les publics spécifiques

La labellisation 3 étoiles Bienvenu en France de l'UFTMP obtenue en 2019 valorise **la qualité de l'accueil des étudiantes et étudiants internationaux sur le site.**

Les étudiantes et étudiants internationaux en convention d'échange (programme de mobilité) sont accueillis par les services des Relations Internationales des établissements. Dans la plupart des cas, des temps de partage et de convivialité leur sont proposés. Celles et ceux hors convention (5,2% des étudiantes et étudiants ayant répondu à l'enquête) sont accueillis dans les mêmes conditions que la communauté française.

Les packs Toul'Box (UFTMP) leur permettent de bénéficier d'une prise en charge complète de leur installation et La Nuit des Étudiants du Monde, soirée d'accueil dédiée aux étudiantes et étudiants internationaux, est organisée dans le cadre de la Semaine de l'Étudiant en partenariat avec la Mairie de Toulouse, Campus France et des associations (ex. ESN). Campus France mène également des actions d'intégration pour ses bénéficiaires.

Les doctorantes et doctorants primo entrants, internationaux ou français bénéficient également de temps dédiés. Toutefois, du fait de l'étalement de la période de rentrée entre septembre et décembre et du sentiment d'isolement pouvant résulter du travail individuel de recherche, un manque d'accompagnement est ressenti par cette population.

Une identification encore difficile des étudiants en situation de fragilité

L'isolement et le décrochage des étudiants sont souvent liés à un cumul de facteurs : solitude du fait de l'éloignement géographique, manque de repère, adaptation au climat, difficultés financières, langue, handicap, etc.

L'offre de dispositifs adaptés aux étudiants en situation de fragilité est importante, mais le repérage de ces étudiants reste difficile.

Un travail conjoint entre les personnels administratifs, soignants, pédagogiques et les travailleurs sociaux, pourrait permettre de croiser les informations et de faciliter l'accès aux dispositifs et aides disponibles. Là aussi, les associations étudiantes peuvent constituer un soutien important pour les établissements.

CHIFFRES CLÉS *

5 664

NOUVELLES ENTRANTES ET NOUVEAUX ENTRANTS INTERNATIONAUX ONT FAIT LEUR RENTRÉE EN 2018-2019

3 871

DOCTORANTES ET DOCTORANTS EN PRÉSENCE SUR LE SITE

78 %

SE DÉCLARENT SATISFAITS ET SATISFAITES DE L'ACCUEIL DE LEUR ÉTABLISSEMENT

2 sur 3

DÉCLARENT SE SENTIR INTÉGRÉES ET INTÉGRÉS À LEUR GROUPE DE FORMATION

36 %

DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS SE DÉCLARENT "SATISFAITS OU TRÈS SATISFAITS" DE LEUR INTÉGRATION DANS LEUR ÉTABLISSEMENT

22 %

DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE, ONT RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES NE LEUR PERMETTANT PAS DE RÉPONDRE À LEURS BESOINS ÉLÉMENTAIRES (ALIMENTATION, LOYER, ETC.)

** Sauf mentions contraires les chiffres clefs de l'ensemble du document sont issus de l'enquête sur les conditions de vie des étudiants menée du 15 janvier au 20 février 2020 auprès des étudiant.e.s du périmètre UFTMP.*

#1

Accueillir et intégrer tous les primo-entrants

▶ **Renforcer les ressources humaines** en charge des dispositifs d'accueil et d'intégration, notamment les tuteurs étudiants.

▶ **Répondre aux besoins spécifiques des étudiants** primo-entrants, en mobilité, en réorientation (informations, repères, contacts institutionnels et sociaux).

▶ **Revoir le modèle dématérialisé d'accueil** des étudiants en leur proposant des contacts à distance avec les agents en charge de leur accompagnement et des temps de rencontre en distanciel.

#2

limiter le décrochage et l'isolement des étudiants en situation de fragilité en les repérant et en leur proposant un accompagnement adapté

▶ **Renforcer les dispositifs existants en outillant, informant et formant les « repéreurs »** - d'étudiants en situation de fragilité, en mobilisant les acteurs du territoire.

▶ **S'appuyer sur les associations** pour repérer les étudiants en situation de fragilité.

▶ **Favoriser la collaboration entre les différents intervenants** en croisant les informations.

▶ **Communiquer** sur les dispositifs existants (institutionnels et associatifs).

#3

Centraliser l'information des étudiants pour améliorer leur accueil et faciliter leur intégration dans la vie étudiante

▶ Mener une **réflexion autour des informations à relayer dans les espaces d'accueil** (Welcome Desk et Espace Case) en tant que relai d'information.

▶ Diffuser de façon homogène les **informations sur la vie étudiante** à Toulouse et dans les Villes Universitaires d'Équilibre.

▶ Développer des outils et des dispositifs pour **valoriser le parcours d'intégration des étudiants** déployés par les établissements et les acteurs de la vie étudiante du site.

▶ Valoriser et soutenir les **actions de parrainage et les actions spécifiques**.

▶ Développer et systématiser les **liaisons entre acteurs de l'enseignement supérieur et les collectivités** pour relayer l'information.

Handicap

Plus de 1 800 étudiants en situation de handicap poursuivent leur cursus au sein de l'UFTMP. Leur accompagnement bénéficie d'un cadre jugé plutôt efficace du fait des efforts menés intra et inter établissements pour la mise en œuvre de dispositifs spécifiques et de l'aménagement des installations.

Toutefois, des améliorations peuvent encore être apportées sur les terrains de l'information et de la sensibilisation du personnel, des étudiants, et des services ainsi que de l'insertion professionnelle. **Le handicap invisible doit aussi être mieux appréhendé afin d'offrir un accueil et une intégration adaptés à l'ensemble de la population étudiante.**

Un accompagnement déjà bien organisé au sein de l'UFTMP

L'ensemble des établissements dispose de **services spécifiques à la prise en charge du handicap**. Les chargés de mission des établissements se réunissent tous les 2 mois pour mutualiser et coordonner leurs actions.

En complément, Médiad'Oc organise la formation et la sensibilisation des personnels des bibliothèques pour **améliorer l'accueil et le renseignement des publics en situation de handicap**. Le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (Simpps - médecins référents MDPH, infirmiers, assistantes sociales, psychologues) intervient auprès des étudiantes et étudiants en situation de handicap (ESH). Le personnel de l'Accueil Welcome Desk a été formé et propose, entre autres, une communication en langue des signes française (LSF).

Enfin, le **programme Aspie-Friendly** intervient en sus des pôles handicap, et en interaction forte avec eux, **pour améliorer l'inclusion des étudiantes et étudiants autistes**.

Les chargés de mission handicap des établissements travaillent en collaboration avec le CROUS notamment dans le cadre des réunions de travail inter établissements.

Continuer à former, à informer et à sensibiliser largement

Bien que déjà en place, **le développement des partenariats entre les différents acteurs** (équipes pédagogiques, SIMPPS, Pôles/Services handicap, service d'insertion professionnelle, chargés de mission des établissements, référents, pôles sport, pôles culture, etc.) peut encore être renforcé. Cet effort doit permettre un travail en équipe plurielle sur chacun des périmètres.

L'accueil des personnes en situation de handicap **peut également être consolidé via une information simple et visible** de l'ensemble des dispositifs existants. Il est envisagé de former les personnels enseignant et administratif à la prise en compte de la diversité des publics. L'accueil des étudiantes et étudiants en situation de handicap concerne aussi celui réservé par la communauté étudiante qui doit être mieux sensibilisée.

Poursuivre les actions sur l'accessibilité

Globalement, l'offre quantitative de logements dédiés est jugée suffisante mais des améliorations peuvent être apportées concernant la prise en compte du handicap invisible (ex : formation des personnels à l'accueil).

Le Crous dispose notamment d'un **panel de logements adaptés assez large**, mais il serait utile que les commissions d'attribution des logements restent vigilantes à la question de l'accessibilité physique et psychologique. Un guide logement UFTMP existe, ce guide est en ligne sur le site du Welcome Desk.

Pour ce qui est des espaces publics, il est nécessaire **d'envisager une accessibilité intégrée qui profite à tous**, notamment concernant le handicap invisible (ex : zones replis calmes dans les bibliothèques, les espaces de restauration, etc.).

Des difficultés perdurent sur l'accès aux transports en commun. Des initiatives existent au sein et en dehors des établissements. Certains ont mis en place des transports dédiés avec accompagnant, mais cette offre doit être mieux portée à la connaissance des étudiants.

Enfin, **l'accès à la culture et à la pratique sportive** doit être amélioré via les partenariats des pôles handicap avec les services culture et sport au sein des établissements. Il existe des activités mixtes spécialement conçues pour les étudiantes et étudiants en situation de handicap mais ouvertes à tous qu'il convient d'enrichir. Certains établissements mettent en place des certificats de non-contre-indication de la pratique sportive, il serait utile que cette approche soit plus répandue afin **d'encourager à la pratique** d'une activité sportive.

Concernant la culture, certains établissements sont agréés PLATON et permettent ainsi un accès à des versions adaptées des œuvres protégées. **Ces dispositifs pourraient être étendus à tous les établissements.**

Les activités culturelles accessibles aux étudiants en situation de handicap sont mises en avant lors de la Semaine de l'étudiant et des rencontres Explorer mises en place par l'UFTMP.

Favoriser l'insertion professionnelle

Des partenariats avec les entreprises existent, mais peuvent encore être renforcés, notamment à l'international (stages, emploi, cursus...), par la **création de forums emploi et alternance dédiés et par le développement de la plateforme Atouts pour tous.**

De plus **l'accompagnement à l'insertion professionnelle doit être renforcé** et cela dès la 1^{ère} année (posture, préparation d'entretien et de CV, etc.), sur le modèle par exemple du dispositif APIPESH mis en place à UT3 Paul Sabatier depuis 2013.

CHIFFRES CLÉS *

64,4 %

DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP ESTIMENT AVOIR RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS DANS LE CADRE DE LEURS ÉTUDES SPÉCIFIQUEMENT À CAUSE DE LEUR HANDICAP

23 %

D'ENTRE ELLES ET EUX ESTIMENT QU'ELLES ET ILS MANQUENT DE TRANSPORTS

(14,8 % DES ÉTUDIANTES QUI NE SONT PAS EN SITUATION DE HANDICAP)

22,9 %

DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP RETROUVENT D'AUTRES ÉTUDIANTS DE LEUR PROMOTION DANS LE CADRE DE SORTIES OU SOIRÉES

(37,5 % POUR CELLES ET CEUX QUI NE SONT PAS EN SITUATION DE HANDICAP)

* Voir mention en page 7

#1

Formaliser un Schéma Directeur Handicap inter-établissements

- ▶ Définir une **instance de gouvernance**, en associant le Crous.
- ▶ Constituer des **groupes de travail** sur la thématique Handicap.
- ▶ Définir des **indicateurs de suivi et de résultat**.

#2

Consolider les dispositifs d'accueil et développer des processus d'accompagnement des ESH dans l'ensemble du cursus universitaire et vers l'insertion professionnelle

- ▶ Développer et renforcer les **liens entre les acteurs**.
- ▶ Améliorer la **lisibilité des procédures** afin de mieux travailler en équipe plurielle autour de l'ESH.
- ▶ Améliorer l'**accueil et l'accompagnement pédagogique et social** des ESH.
- ▶ Développer le **statut d'étudiant accompagnant**.
- ▶ Améliorer l'**insertion professionnelle** des ESH.

#3

Développer l'accessibilité des services offerts par les établissements et acteurs de la vie étudiante

- ▶ Informer sur le **dispositif PLATON**.
- ▶ Développer l'**e-accessibilité**.
- ▶ Améliorer l'**accessibilité aux bâtiments**.
- ▶ Faciliter les **déplacements**.

#4

Développer l'accessibilité pour les doctorants en situation de handicap

- ▶ Identifier les **étudiants ESH** dès le niveau Master.
- ▶ Accompagner les **doctorants ESH** (entreprise, établissement).
- ▶ Communiquer sur les dispositifs existants.

Logement

Le nombre d'étudiantes et d'étudiants croît d'année en année, cependant moins d'un quart peut être logé dans une résidence étudiante ou jeunes. Pourtant une diversité d'acteurs publics et privés développent et facilitent l'accès au logement de ce public.

Des acteurs et politiques variés au service de l'offre de logement

De nombreux acteurs publics et privés sont compétents en matière de logement. Parmi eux, l'État et les collectivités territoriales portent les politiques publiques et impulsent la construction de logements.

Les bailleurs sociaux, le Crous, les promoteurs et gestionnaires privés assurent la construction ou la réhabilitation de logements et gèrent le parc des résidences universitaires.

Les **établissements de l'enseignement supérieur** peuvent quant à eux intervenir à différents degrés en la matière : diffusion de l'information à destination des étudiants, gestion de résidences étudiantes, recherche d'opportunités de construction, etc.

Ensemble, ces acteurs contribuent à la mise en œuvre d'orientations nationales : **plan national en faveur de la création de 60K de logements étudiants d'ici 2022** ; protocole d'accord entre la Conférence des présidents d'université (CPU), le Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (Cnous) et l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) pour la mobilisation de l'ensemble des acteurs en faveur du logement étudiant et jeune...

Fin 2019, l'**Observatoire du logement étudiant de l'académie de Toulouse** créé par l'UFTMP (avec le Crous, Rectorat, Caisse des Dépôts et Consignation, représentation des collectivités locales dont Métropole de Toulouse, bailleurs sociaux) a vu sa labellisation nationale confirmée.

Une offre de logement à la fois privée et publique

Les résidences « conventionnées » (Crous et bailleurs sociaux) sont largement plébiscitées car moins onéreuses. Mais les places étant insuffisantes, les non bénéficiaires de bourse rencontrent de **réelles difficultés d'accès** à ces logements. Ainsi, 60% des étudiantes et étudiants se tournent vers la location chez un particulier et 25% sont logés au sein de résidences étudiantes du secteur privé.

D'autres types de résidences proposent des logements attribués prioritairement aux étudiantes et étudiants d'un établissement (ENVT, ISAE-SUPAERO, INSA), et des **initiatives associatives voient le jour** pour proposer des solutions de logement innovantes (KAPS de l'AFEV, Campus et toits, etc.).

Le schéma d'amélioration de la vie étudiante de 2016-2020 avait identifié comme objectif de faciliter l'accès aux logements aux personnes en situation de handicap dans le parc social. Aujourd'hui, l'**offre de logements PMR** (personnes à mobilité réduite) **correspond à la demande**. Il n'y a donc plus de besoin identifié de création de nouveaux logements adaptés à ce public.

Un accompagnement à la recherche de logement et un appui à la demande d'aides financières

En matière d'accompagnement, les services Vie Étudiante et Relations internationales des établissements orientent vers les acteurs concernés. Des démarches complémentaires existent.

À Castres et à Montauban, par exemple, un point accueil logement recense toutes les offres de logement locales et informe la communauté étudiante. Les établissements mettent de **nombreux outils à disposition**. Parmi eux, la Toul'box (pour les étudiants internationaux en mobilité entrante) et l'Accueil-Welcome Desk apportent **conseil et assistance** grâce à leurs **réseaux de partenaires**.

La Mairie de Toulouse propose pour les jeunes (15-29 ans) le Dispositif Instal'Toit, un prêt à taux 0 pour l'installation. Le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ), le groupe Action Logement et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) viennent également en soutien à de nombreuses étudiantes et étudiants.

Un niveau de satisfaction élevé, modéré par des difficultés lors de la recherche du logement

Malgré une **satisfaction très élevée** par rapport à leur logement, près de la moitié d'entre eux font face à des **difficultés dans leur recherche de celui-ci**. Habituellement identifiées en période de rentrée universitaires, ces difficultés semblent désormais perdurer tout au long de l'année.

Les étudiantes et étudiants internationaux et primo-entrants rencontrent des difficultés particulières dans l'accès au logement.

Le manque d'accès à l'information sur les offres, l'inéligibilité aux logements du Crous pour les non-boursiers et l'absence de garants français constituent les principaux freins.

L'accès au logement des doctorantes et doctorants se révèle également parfois difficile, particulièrement pour celles et ceux qui ne sont pas financés.

La problématique du double logement pour **le public alternant**, enjeu du Schéma 2016-2020, est récurrente et toujours d'actualité. Les principaux obstacles à surmonter sont les difficultés financières et celles de la mobilité.

Le besoin en hébergements temporaires et d'urgence concerne une minorité d'étudiants, essentiellement internationaux.

Cette problématique a également tendance à perdurer tout au long de l'année universitaire. Des dispositifs existent mais une réflexion sur la mise en place d'outils et de solutions complémentaires doit être poursuivie.

Un sentiment d'insécurité aux abords des résidences étudiantes

Des problèmes d'insécurité sont constatés aux abords de certaines résidences étudiantes. Ce sujet, relatif selon la perception de chacun, semble concerner des résidences éloignées des lieux de vie (centre-ville, commerces) et dont **la desserte en transports est moins régulière**. Des mesures sont mises en œuvre dans les résidences du Crous et la concertation entre les acteurs du logement étudiant (établissements, collectivités, Crous, bailleurs sociaux) doit être maintenue.

CHIFFRES CLÉS *

88,5 %

DES ÉTUDIANT.E.S INTERROGÉ.E.S DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANTS, SONT SATISFAIT.E.S DE LEUR LOGEMENT

87 %

SONT DÉCOHABITANT.E.S

- 1/4

PEUT ÊTRE LOGÉ DANS DES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES OU JEUNES

45 %

DES ÉTUDIANT.E.S ONT FAIT FACE À DES DIFFICULTÉS POUR TROUVER UN LOGEMENT

11 %

DES ÉTUDIANT.E.S INTERROGÉ.E.S NE SE SENTENT PAS EN SÉCURITÉ PAR RAPPORT À LEUR LOGEMENT

* Voir mention en page 7

#1

Faciliter la recherche de logement et éviter que des étudiantes ou étudiants ne se retrouvent en situation d'urgence

▶ **Répondre aux besoins spécifiques** des étudiantes et étudiants en mobilité géographique (nationale ou internationale), en termes de procédures d'accès au logement dédié, de coût de la vie à Toulouse et dans les Villes Universitaires d'Équilibre.

▶ **Structurer l'accompagnement** des étudiantes et étudiants internationaux, qu'elles ou ils soient en mobilité dans le cadre de partenariats académiques ou free movers.

▶ Mieux identifier, caractériser et accompagner les situations nécessitant un **hébergement d'urgence**.

#2

Développer des logements étudiants adaptés aux besoins

▶ Contribuer à **faciliter la construction** de logements et poursuivre la réhabilitation/rénovation des bâtiments existants.

▶ **Répondre aux besoins** de la communauté étudiante en termes d'équipements, d'animation de la vie collective et de services offerts dans les résidences, etc.

▶ Développer l'information sur les **offres alternatives et locales**.

#3

S'assurer que toutes les étudiantes et tous les étudiants se sentent en sécurité aux abords des résidences étudiantes

▶ **Développer des outils** (réseaux sociaux par exemple) favorisant l'entre-aide au sein des résidences.

▶ Communiquer sur les **référénts et médiateurs** présents dans les résidences étudiantes.

▶ Développer la **concertation** entre les institutions concernées.

Santé

Le volet Santé est renouvelé en tant que **grande priorité** dans le schéma d'amélioration de la vie étudiante 2020-2026.

Le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (Simpps) a été intégré à l'UFTMP en 2019. Les établissements d'enseignement supérieur ont réaffirmé à cette occasion, l'importance d'un **accès de qualité à la santé** pour toute la communauté étudiante et les moyens du Simpps ont été renforcés.

La **mutualisation des efforts de prévention, de promotion de la santé et d'accompagnement** entre les différents acteurs de la santé est également confirmée comme **une clé primordiale de succès** au service du bien-être de la communauté étudiante.

Des étudiantes et étudiants internationaux mieux accompagnés

Barrière de la langue, suppression du régime social étudiant et de l'examen obligatoire pour non européens sont autant de facteurs justifiant de pouvoir offrir des possibilités de suivi spécifiques aux étudiantes et étudiants internationaux. **Le Simpps favorise l'accès aux soins de celles et ceux en attente d'immatriculation à la CPAM.** Toutefois, les **efforts de communication sur le réseau de santé** existant et l'accès aux certificats médicaux restent à améliorer.

Continuer l'effort de prévention

Lutte contre l'hyperconsommation **d'alcool et les addictions, bien-être et santé mentale, vie affective et sexuelle, nutrition, vaccination** sont réaffirmés en tant que sujets majeurs de prévention. Les liens de cause à effet de la précarité croissante des étudiantes et étudiants sur la nutrition et du confinement (dans le contexte de pandémie COVID) sur leur santé mentale ont mis en exergue la nécessité de travailler particulièrement ces deux sujets. Les taux de solitude, stress, anxiété, ressortant des enquêtes auprès du public étudiant sont importants. **Différents projets de renforcement des soutiens psychologiques doivent voir le jour dès 2021.**

Une attention particulière doit être portée sur **la précarité et ses répercussions sur la santé.** Des besoins des établissements liés aux conduites à tenir à la suite de l'épidémie sont également ressentis.

Concernant la vie sexuelle et affective de la communauté étudiante, les infections sexuellement transmissibles sont en hausse. **Le recrutement d'un médecin sexologue au Simpps** dont les consultations sont également en augmentation permanente est un indicateur du besoin en éducation à la sexualité. Concernant les addictions, l'Occitanie se situe plus de deux points au-dessus de la moyenne nationale en termes d'alcoolisation ponctuelle importante répétée au moins 3 fois dans l'année selon l'étude Escapad 2017 de l'Office français des drogues et toxicomanies.

Le réseau se formalise notamment à Toulouse pour favoriser les actions de promotion de la santé à destination de ce public et des dynamiques naissent dans les villes d'équilibre entre les acteurs. L'enjeu est maintenant de mettre l'ensemble des actions existantes en musique dans le but **de les rendre claires et visibles pour ces bénéficiaires et de les coordonner.**

Une couverture encore variable selon les sites

Les partenaires locaux constituent un réel appui aux établissements, qu'il s'agisse de la CPAM, des délégations territoriales de l'ARS, des collectivités locales, des maisons des adolescents ou encore des associations étudiantes et de prévention. L'aboutissement **des démarches de coordination initiées dans les villes universitaires d'équilibre** avec les acteurs de la santé doit être poursuivi. Malgré une augmentation des effectifs dans les villes universitaires d'équilibre, le Simpps ne possède pas de permanences à Auch, Cahors, Montauban, Figeac mais des permanences sont assurées par des médecins et des assistantes sociales si nécessaires.

Le Crous n'a plus d'infirmière au sein des résidences mais a pu mettre en place un dispositif d'aide psychologique à Toulouse et Albi. À Toulouse, faute de locaux, l'effectif soignant nécessaire pour répondre aux besoins n'a pas pu être installé. La période de la COVID a permis d'accélérer **les processus de téléconsultations pour tous les professionnels de santé** et pourrait constituer une réelle opportunité.

Un besoin de centralisation et de mise à disposition de l'information

Un manque de lisibilité face à la multiplicité des canaux de communication et des outils en matière d'information en santé psychologique et sociale est exprimé, accentué par la crise sanitaire. Le Simpps doit également mieux se faire connaître (forums, réseaux sociaux, diffusion de visuels, actions sur les campus).

CHIFFRES CLÉS *

1/4
des étudiantes et des étudiants

ÉVALUENT LEUR SANTÉ MENTALE
COMME MAUVAISE OU TRÈS MAUVAISE

8%

ONT DÉJÀ RENONCÉ À DES SOINS
POUR RAISON FINANCIÈRE

35%

SERAIENT INTÉRESSÉ.E.S POUR
QUE LEUR ÉTABLISSEMENT LEUR
PROPOSE UN DISPOSITIF D'AIDE
POUR DIMINUER OU ARRÊTER
LEUR CONSOMMATION D'ALCOOL

35,5%

DÉCLARENT CONNAÎTRE LE SIMPPS

* Voir mention en page 7

#1

Améliorer la prévention et la promotion de la santé étudiante

- ▶ **Renforcer les lignes d'écoute entre pairs.**
- ▶ **Améliorer l'accès à des psychologues.**
- ▶ **Lutter contre les addictions** et l'alcoolisation excessive.
- ▶ **Promouvoir** le bien-être, la santé sexuelle, la vaccination et la nutrition.

#2

Améliorer l'accès aux offres de santé et approfondir la coopération entre institutions

- ▶ **Diversifier l'offre d'accompagnement en santé**, notamment dans les Villes Universitaires (mobilisation des réseaux).
- ▶ Délivrer une information sur la santé qui soit à jour, **lisible et accessible** (plan de communication).
- ▶ **Développer les guichets uniques.**
- ▶ **Faciliter l'accès** à l'accompagnement et aux soins des étudiantes et étudiants internationaux.

Restauration

L'alimentation étant étroitement liée à la santé et au bien-être, la gestion de la restauration universitaire, confiée au Crous, présente un enjeu fort. Les établissements et les acteurs de la santé s'impliquent également en termes de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et pour l'accompagnement des étudiantes et étudiants.

Une offre jugée majoritairement suffisante

Depuis le diagnostic de 2015 réalisé dans le cadre du schéma d'amélioration de la vie étudiante 2016-2020, le Crous a développé son offre avec la mise en service de nouveaux points de restauration.

Cette offre a également été diversifiée et il est désormais possible de se restaurer dans les restaurants universitaires et les cafétérias, aux Crous-truck, aux supérettes et aux distributeurs automatiques.

Dans les villes universitaires d'équilibre, des restaurants sont agréés par le Crous.

Les offres du Crous sont privilégiées par les étudiants mais certains établissements proposent leurs propres dispositifs. Ils sont parfois dotés de salles équipées (micro-ondes, tables, etc.) permettant d'amener son propre repas et de se restaurer dans un lieu adapté.

Plusieurs alternatives pour déjeuner dans les établissements sont donc proposées, générant une réelle satisfaction. L'enjeu demeure de développer cet accès à l'offre, notamment dans les villes universitaires d'équilibre.

Des améliorations à apporter sur l'accès et les horaires

Le principal problème rencontré concerne **la saturation des points de restauration à la pause déjeuner**. Une forte affluence est observée sur une courte durée, due au fait que la grande majorité des étudiantes et étudiants sont soumis aux mêmes horaires.

Ce problème de saturation concerne essentiellement les trois universités à Toulouse, même s'il commence à s'étendre aux restaurants universitaires de certaines villes universitaires d'équilibre.

L'offre de restauration est parfois éloignée des lieux de cours. Les difficultés générées sont accentuées lorsque la pause repas est courte. C'est d'autant plus important que 35% des étudiantes et étudiants qui ne mangent pas toujours à leur faim déclarent que c'est par économie de temps.

Les habitudes alimentaires : une tendance à une alimentation saine, mais des problèmes de surpoids et de précarité alimentaire persistants

Les échanges avec les établissements et le service de santé de l'UFTMP révèlent **un besoin de sensibilisation sur la notion d'équilibre alimentaire** qui n'est pas toujours réellement acquise. De plus, les problèmes d'obésité existent et sont en augmentation.

Différents acteurs mettent en place des actions de sensibilisation pour promouvoir une alimentation saine et équilibrée : le Crous, le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (Simpps), des associations étudiantes, des établissements universitaires, et le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ).

En revanche, **ces actions sont inégalement réparties** selon les sites. Un grand nombre d'actions menées à Toulouse, ne sont pas mises en place dans les villes universitaires d'équilibre.

Les offres de restauration sur les campus et notamment celles du Crous s'intègrent dans une démarche de plus en plus qualitative en recourant notamment à des produits locaux et/ou biologiques, et en s'intégrant dans la **démarche « mon restau responsable »**. L'offre de plats végétariens est de plus en plus développée.

Précarité et équilibre alimentaire

Le **manque de moyens financiers** impacte également l'alimentation des étudiantes et étudiants, parfois victimes de malnutrition (repas peu équilibrés, saut de repas, etc.). Sur la totalité de celles et ceux ayant répondu à l'enquête de 2020 sur les conditions de vie étudiante de l'UFTMP, 12% déclarent ne pas toujours manger à leur faim par manque de moyens financiers. Cette malnutrition **peut générer des problèmes de santé** (obésité, maigre, carence, etc.).

Une aide alimentaire existe mais une minorité en bénéficie, alors que selon l'INSEE au niveau national, près de 31% des étudiantes et étudiants en France vivent en dessous du seuil de pauvreté. Des **aides financières d'urgence ou d'aides alimentaires** peuvent être mobilisées.

Des actions en faveur de l'enjeu environnemental développées mais jugées encore insuffisantes

Le Crous s'est engagé dans une **démarche de développement durable** au travers notamment de la réduction du plastique et des déchets, en généralisant les couverts en bambou, les gobelets compostables dans les distributeurs automatiques, en valorisant l'huile alimentaire en biocarburant, etc. D'après l'enquête vie étudiante, **les initiatives à promouvoir dans les points de restauration** sont : la réduction du gaspillage, la proposition de produits biologiques ou locaux, le tri des déchets, la diminution des produits industriels et l'arrêt du recours à la vaisselle jetable.

CHIFFRES CLÉS *

69%

DES ÉTUDIANT.E.S ÉVALUENT SUFFISANTE L'OFFRE DE RESTAURATION SUR LEUR LIEU D'ÉTUDES

82%

DISENT AVOIR ACCÈS À UN RESTAURANT UNIVERSITAIRE MAIS SEULEMENT 36% D'ENTRE ELLES ET EUX Y DÉJEUNENT

4%

DISENT SOUVENT NE PAS MANGER À LEUR FAIM

13%

DISENT PARFOIS NE PAS MANGER À LEUR FAIM

* Voir mention en page 7

#1

Organiser la pause méridienne pour diminuer la saturation des structures de restauration

▶ **Décaler les horaires de pause déjeuner** dans les emplois du temps.

▶ Développer une application qui indique les affluences dans les offres de restauration Crous.

▶ **Aménager des espaces** agréables de restauration d'appoint au plus près des étudiantes et étudiants.

#2

Sensibiliser à l'équilibre alimentaire

▶ Sensibiliser **par les pairs** (= étudiantes et étudiants en nutrition).

▶ Mener des **actions de sensibilisation** tout au long de l'année.

▶ Permettre l'accès à des **produits de qualité**.

#3

Lutter contre la précarité alimentaire

▶ Développer les **jardins partagés** et les **épiceries solidaires** dans les campus.

▶ Distribuer ou vendre à prix réduits **les produits en DLC** courte.

▶ **Faciliter l'accès aux aides** pour les étudiantes et étudiants en situation de précarité alimentaire.

#4

Prendre en compte les enjeux environnementaux

▶ **Sensibiliser** à l'alimentation végétarienne.

▶ **Favoriser l'utilisation de produits locaux** et non-transformés dans les restaurants universitaires, et dans les repas quotidiens de la communauté étudiante.

▶ Développer les **certifications « Mon restau responsable »**.

▶ Poursuivre **l'adaptation de la collecte des déchets** sur les campus.

Social et précarité

*Pour lutter contre la recrudescence des situations de précarité, plusieurs leviers ont été identifiés. Ils concernent la **complémentarité des aides** mais également la lisibilité, l'exhaustivité et le partage d'informations au plus près des bénéficiaires.*

La précarité étudiante en hausse

En moyenne, **22 % des étudiantes et étudiants de l'UFTMP** consultés début 2020 **avaient rencontré des difficultés financières** pour faire face à leurs besoins (alimentaires, logement, énergie...).

Les étudiantes et étudiants internationaux, en situation de handicap et doctorants non financés (18 % d'entre ces derniers) sont particulièrement concernés.

Cette précarité impacte l'accès au logement, aux soins, à une alimentation suffisante et de bonne qualité mais également le bien-être et l'équilibre psychologique (stress et anxiété).

La prise en charge de la précarité nécessite donc une approche pluridisciplinaire.

Cet enjeu est particulièrement important dans le contexte de la crise sanitaire qui a brutalement accentué les besoins en matière d'aide sociale et de soutien psychologique.

Des modalités qui bénéficieraient à être davantage coordonnées et plus facilement compréhensibles

Les principales aides octroyées peuvent se compléter ou se cumuler mais **elles sont parfois également insuffisantes**. Le schéma d'amélioration de la vie étudiante 2016-2020 fixait pour objectif l'organisation d'une offre de services coordonnée et équilibrée sur l'ensemble des sites universitaires.

Ce besoin est toujours d'actualité tout comme **l'amélioration de la lisibilité et l'articulation des dispositifs sociaux** mis en œuvre par les différents acteurs. Le panel d'aides et leurs conditions et modalités d'accès restent encore flous pour les établissements eux-mêmes, la communauté étudiante et les partenaires.

Cette diversité d'interventions et de dispositifs d'aides ne permet pas de bénéficier à toutes et tous et génère parfois des modalités et délais de traitements perfectibles. **Ce constat s'avère particulièrement prégnant dans les villes universitaires d'équilibre** dans lesquelles les permanences des différents acteurs sont moins fréquentes.

Les travaux de mobilisation des différents acteurs sur les dispositifs d'aide (aides sociales d'urgences et pérennes, logement, hébergement, aide alimentaire, etc.) mériteraient d'être confortés afin **d'assurer une réponse adaptée et pérenne.**

Le manque de lisibilité et de visibilité est un frein supplémentaire à l'accès aux différents dispositifs sociaux mis en place. Il est nécessaire de poursuivre les efforts de simplification de ces dispositifs et d'améliorer la qualité de l'information et la communication afin que les étudiantes et étudiants rencontrant des difficultés puissent **recourir au plus tôt et au mieux à leurs droits.** Cet enjeu est particulièrement important pour la communauté internationale devant s'adapter à un système social différent. La traduction des informations en langues étrangères est également insuffisante.

Enfin, faute de repérage par les services sociaux, certains étudiants ou étudiantes en grande difficulté courent le risque de ne pas être aidés à la hauteur nécessaire. Leur repérage s'avère difficile mais nécessaire pour proposer l'aide nécessaire, assurer le lien social et détecter des besoins éventuels d'accompagnement psychologique.

CHIFFRES CLÉS *

22 %

DES ÉTUDIANT.E.S ONT RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES POUR FAIRE FACE À LEURS BESOINS

41 %

ONT DÉCLARÉ ÊTRE EXONÉRÉ.E.S DES FRAIS D'INSCRIPTION

72 %

DE CELLES ET CEUX AYANT UN JOB ÉTUDIANT ONT DÉCLARÉ QU'IL LEUR ÉTAIT INDISPENSABLE POUR VIVRE

32,2 %

DES ÉTUDIANT.E.S REÇOIVENT UNE BOURSE AU SEIN DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE

(CHIFFRES 2019 CROUS DE TOULOUSE-OCCITANIE)

* Voir mention en page 7

#1

Simplifier les procédures, réduire les délais de traitement, assurer la complémentarité des aides et mieux coordonner les modalités d'intervention des différents acteurs

- ▶ **Recenser** les aides existantes (conditions et modalités).
- ▶ **Faciliter le parcours étudiant** pour bénéficier d'un accompagnement social.
- ▶ **Coordonner et simplifier** les procédures.
- ▶ **Raccourcir les délais** de prise de rendez-vous et de versement des aides.
- ▶ **Améliorer la coordination** dans les différentes villes sur les offres existantes.
- ▶ Mettre en place **un outil d'information unique** afin de communiquer et présenter les différents acteurs et leurs missions.
- ▶ **Articuler le suivi social** des étudiantes et étudiants et simplifier les modalités de recours.

#2

S'assurer que tous les étudiantes et étudiants concernés bénéficient des aides auxquelles elles et ils sont éligibles

- ▶ **Renforcer la visibilité** des dispositifs d'aide.
- ▶ **Développer** la communication numérique.
- ▶ Identifier, informer et accompagner les **relais de l'information et du repérage** des étudiantes et étudiants en difficulté.
- ▶ **Développer** la communication directe.
- ▶ Favoriser les **échanges entre pairs**.

#3

Éviter que précarité financière et isolement social ne se cumulent

- ▶ Identifier **les plus fragiles**.
- ▶ **Rompre l'isolement social** en proposant une offre d'activités diversifiées en matière de vie de campus.
- ▶ Favoriser **l'émergence d'une parole** étudiante (écoute anonyme, etc.).

Jobs étudiants

Un peu moins de la moitié des étudiantes et étudiants des établissements rattachés à l'UFTMP a eu une activité rémunérée depuis le début de l'année universitaire 2019-2020 (enquête janvier 2020 sur les conditions de vie des étudiants). Ces jobs étudiants sont souvent indispensables en termes de ressources et parfois facteurs d'anxiété. Dans une logique de réussite académique, l'accès à une activité salariée ne portant pas atteinte aux capacités d'études est un enjeu majeur.

Des sources de motivations différentes

Une part importante des étudiantes et étudiants ont eu ou ont une activité rémunérée. La distinction est faite entre celles et ceux exerçant une activité rémunérée inscrite dans le cadre de leur formation (stagiaires gratifiés, apprentis, internes, etc.), activité intégrée aux études et reconnue, et celles et ceux exerçant une activité rémunérée de leur propre initiative.

Selon les villes et les cursus suivis, le taux de personnes ayant une activité rémunérée est variable et peut dépasser 50 %.

Les motivations sont essentiellement d'ordre économique et/ou expérientiel. Le coût de la vie élevé dans certaines villes et l'éloignement du domicile familial pour poursuivre les études ont un impact indéniable. Chez les étudiantes et étudiants n'exerçant pas d'activité rémunérée, les motivations sont essentiellement d'ordre personnel ou organisationnel (se consacrer à leurs études).

Concilier vie universitaire et vie professionnelle dans une logique de réussite universitaire

Malgré la mobilisation des établissements et partenaires sur la thématique, **l'hétérogénéité des actions mises en œuvre, le manque d'information et la difficulté de concilier emploi et études mettent en relief les difficultés pour accéder à l'emploi.** Ce constat est particulièrement vrai pour certaines et certains étudiants (étrangers ou en situation de handicap).

Certaines contraintes induites par les jobs, essentiellement liées aux emplois du temps, peuvent avoir un impact négatif en termes de réussite universitaire. Au regard de cette problématique, la question des aménagements d'études existants et possibles se pose (dispense d'assiduité aux cours obligatoires, rallongement de la durée des études, remplacement du contrôle terminal par le contrôle continu, enseignement à distance, etc.).

Le dispositif de **généralisation des procédures de la reconnaissance des compétences** et le développement des aménagements d'études, proposé dans le Plan d'action du Projet d'amélioration de la vie étudiante 2016-2020, doit être poursuivi.

Un renforcement de la diffusion d'informations concernant les activités rémunérées (jobs étudiants, stages gratifiés, etc.), le statut d'étudiante ou étudiant salarié, les conditions de cumul entre activités rémunérées et aides sociales (bourses sur critères sociaux, prime d'activité, etc.), et le rappel des risques liés au travail non déclaré semblent pertinents.

Les personnes en situation de handicap peuvent rencontrer des difficultés supplémentaires d'accès à l'emploi pour des raisons d'inadéquation avec leur situation personnelle ou de discrimination. À cet effet, la plateforme « Atouts pour tous » propose des offres d'emplois, de stages et d'alternance de la part d'entreprises partenaires à destination des étudiantes et étudiants en situation de handicap.

Le cadre réglementaire français est plus strict pour les étudiantes et étudiants internationaux que pour les français et assimilés (ressortissants des États de l'Union européenne, de l'Espace Économique Européen (Norvège, Islande, Liechtenstein), de Monaco, d'Andorre, de Suisse, les résidents du Québec). L'OVE (Enquête nationale conditions de vie des étudiant-e-s, 2016) constate que les étudiantes et étudiants étrangers (43 %) ont moins tendance à exercer un emploi en parallèle de leurs études que la population étudiante française (46,6 %). Ce qui peut s'expliquer par des contraintes notamment liées au statut migratoire, au cadre d'emploi légal et à une discrimination ethnique.

Des compétences à reconnaître et à valoriser

Exercer une activité rémunérée en parallèle de ses études peut avoir une incidence positive en termes de professionnalisation, de valorisation d'expérience et d'insertion professionnelle.

La mise en place de la reconnaissance des compétences acquises par une étudiante ou un étudiant exerçant une activité salariée est **propre à chaque établissement** : validation de crédits ECTS, mise en avant via le portefeuille de compétences (PEC), etc. À Rodez, l'INU Champollion a par exemple instauré des créneaux de pratiques animées par des étudiantes et étudiants de STAPS dans des associations sportives. Cette activité non rémunérée est valorisée dans le cadre de leur formation.

Cette reconnaissance se concrétise par différents dispositifs mis en œuvre par les établissements, et des mutualisations pourraient être organisées autour des dispositifs ciblés (ateliers et temps d'échanges), une communication collective (diffusion des offres via des plateformes en ligne) et des liens à créer entre les interlocuteurs proposant un accompagnement sur cette thématique (établissements, associations étudiantes, Crous, CRIJ et autres partenaires extérieurs, collectivités locales). En effet, il n'existe pas encore de circuit partenarial formalisé pour cette thématique à l'échelle du site.

CHIFFRES CLÉS *

42,2 %

DES ÉTUDIANT.E.S DES ÉTABLISSEMENTS DE L'UFTMP ONT EU UNE ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020

1/4

DES DOCTORANT.E.S AYANT RÉPONDU S'AUTOFINANÇENT (JOB ALIMENTAIRE, TRAVAIL ÉTUDIANT, COURS, ETC.)

71,8 %

DES ÉTUDIANT.E.S ESTIMENT QUE LEUR ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE EST INDISPENSABLE POUR VIVRE

81,4 %

DES ÉTUDIANT.E.S CONCERNÉ.E.S ESTIMENT QUE LEUR ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE LEUR PERMET D'ACQUÉRIR UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

27,7 %

DES ÉTUDIANT.E.S CONCERNÉ.E.S ESTIMENT QUE LEUR ACTIVITÉ RÉMUNÉRÉE A UN IMPACT NÉGATIF SUR LEURS ÉTUDES

* Voir mention en page 7

#1

Favoriser l'accès au job étudiant

▶ Créer un service du job étudiant au sein du Crous et **faciliter la coopération** entre les acteurs.

▶ **Faciliter l'accès aux offres de jobs étudiants en créant des liens entre les plateformes existantes** (Jobaviz du CROUS et le CRIJ) et en développant une charte qualité.

▶ Développer des partenariats avec Cap Emploi, Pôle emploi, le Conseil régional pour **développer une veille en termes de politiques d'emploi**.

▶ **Informers les étudiantes et étudiants sur leurs droits** dans le cadre de jobs étudiant et favoriser une connaissance mutuelle entre acteurs.

▶ **Développer un accompagnement** à la recherche de jobs au plus près des lieux de vie.

#2

Reconnaitre et valoriser les compétences acquises

▶ **Rendre plus compatible études et emploi.** Mutualiser les actions d'information et d'accompagnement destinées à **valoriser les compétences acquises** dans le cadre des jobs.

▶ **Améliorer la lisibilité et la visibilité, des offres de services de l'ensemble des acteurs du territoire.**

#3

Limiter l'impact négatif de la conciliation emploi et études sur la réussite universitaire

▶ Communiquer sur les possibilités d'**aménagement du temps d'étude**.

▶ Communiquer **sur les droits et devoirs** des étudiantes et étudiants en termes de jobs étudiant.

▶ Revoir les **rythmes de temps**.

Harcèlement, discrimination

En France, toutes les formes de discrimination, de harcèlement ou de bizutage sont interdites par la loi et peuvent être passibles d'une peine de prison. Bien que ces thématiques soient nouvelles dans le schéma d'amélioration de la vie étudiante 2021-2026, des actions d'information et de sensibilisation sont déjà en place au sein du réseau universitaire et doivent être renforcées.

La vie étudiante touchée par la discrimination dans et en dehors des campus

Parmi les étudiantes et étudiants sondés, 10,6% déclarent avoir été la cible de discrimination au sein de leur établissement. Les femmes sont majoritairement touchées puisqu'elles représentent plus de 58%.

Les formes de discriminations les plus répandues sur les campus touchent au genre et à l'origine ethnique. D'autres formes non négligeables de discrimination peuvent être observées. C'est le cas des discriminations relatives à l'orientation sexuelle, au physique ou à l'origine sociale.

Bien qu'il existe des discriminations portées par les membres et personnels des établissements, qui ne doivent pas être minimisées, **dans 60% des cas les discriminations sont effectuées par des personnes issues de la communauté étudiante.**

Les actions de sensibilisation et d'information doivent être développées dans les établissements. En effet, malgré la mise en place de cellules d'écoute et de campagnes de sensibilisation, une part trop importante d'étudiantes et étudiants n'ose pas révéler qu'ils sont victimes de discriminations ou n'ose pas demander de l'aide. Identifier et reconnaître les actes de discriminations est un mécanisme qui n'est pas encore acquis pour la majorité d'entre elles et eux.

Les actes de discrimination touchent également la vie étudiante en dehors des campus. En effet des discriminations relatives à l'accès au logement, à l'emploi et dans le cadre des activités extra universitaires, telles que le sport et la culture, sont constatées et doivent être condamnées.

La responsabilité des établissements concernant les actes de harcèlement

Les formes de harcèlement sont variées et, comme pour les discriminations, touchent principalement **les femmes puisqu'elles représentent 80 % de la communauté étudiante ayant déclaré avoir subi du harcèlement.**

Parmi les différentes formes de harcèlement présentes sur les campus, le harcèlement psychologique est majoritaire. Les formes de harcèlement verbal, moral ou sexuel sont également fortement dénoncées et 1 personne sur 5 déclare même être harcelée de manière multiple.

Dans plus de 70 % des cas, le harcèlement est pratiqué au sein de la communauté étudiante. Pour lutter contre ce fléau, **des dispositifs d'accompagnement sont mis en place par les établissements** : procédures de recueil des signalements, actions de communication et de sensibilisation...

Malgré tout, **un quart des personnes ayant besoin d'aide n'en ont pas demandé.** Les raisons pouvant expliquer ce phénomène sont liées au fait que les victimes ou témoins de violences ne souhaitent pas s'exprimer sur le sujet, n'ont pas conscience de subir des actes de harcèlement ou ne connaissent pas l'existence des dispositifs mis en place.

Ce constat met en relief la nécessité de **renforcer l'accompagnement des institutions** sur cette thématique ainsi que la communication sur plusieurs canaux avec l'aide d'associations étudiantes, d'élus et élus étudiants et de campagnes d'affichage dans les établissements.

Le bizutage : un phénomène marginal à ne pas négliger

Le bizutage, qui représente un facteur de risque aggravant dans le harcèlement, est interdit par la loi depuis 1998 et représente un délit pénal.

Il est majoritairement **perpétré dans le cadre des intégrations et soirées étudiantes.**

Les établissements s'attachent à sensibiliser par des prises de position régulières visant à condamner cette pratique.

CHIFFRES CLÉS *

10,6 %

DES ÉTUDIANT.E.S DÉCLARENT AVOIR DÉJÀ ÉTÉ DISCRIMINÉ.E.S

(DONT 58 % DE FEMMES)

5,4 %

DES ÉTUDIANT.E.S ONT DÉCLARÉ AVOIR SUBI DU HARCÈLEMENT AU SEIN DE LEUR ÉTABLISSEMENT

(DONT 80 % SONT DES FEMMES)

4,6 %

DISENT AVOIR ÉTÉ VICTIMES DE BIZUTAGE, MAJORITAIREMENT LORS DE L'INTÉGRATION

18 %

N'ONT PAS CONNAISSANCE DES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT MIS EN PLACE DANS LEUR ÉTABLISSEMENT

60 %

DES AUTEURS ET AUTEURS DE DISCRIMINATIONS SONT DES ÉTUDIANT.E.S ;

43 % SONT DES ENSEIGNANT.E.S

14 % SONT DES PERSONNELS

70 %

DES AUTEURS ET AUTEURS DE HARCÈLEMENT SONT DES ÉTUDIANT.E.S ;

30 % SONT DES ENSEIGNANT.E.S

7 % SONT DES PERSONNELS

*Voir mention en page 7

#1

Poursuivre le développement d'actions de sensibilisation, de prévention et de formation ou leur mutualisation, à l'ensemble des établissements de l'UFTMP et au Crous

- ▶ Assurer aux acteurs une **meilleure connaissance scientifique** sur ces sujets.
- ▶ **Communiquer** sur l'existence des cellules de veille et leurs missions.
- ▶ Créer une **campagne de sensibilisation**.
- ▶ **Former** les étudiantes et étudiants et le personnel.
- ▶ Mettre en place des **actions spécifiques pour les soirées étudiantes**.

#2

Mieux accompagner les victimes de harcèlement, bizutage ou discrimination

- ▶ Poursuivre la **création d'instances** d'accompagnement.
- ▶ Former un **réseau de référents**.
- ▶ Faciliter **la coopération avec les services sociaux**.

Transports et mobilités

Les enjeux relatifs à la mobilité consistent à développer une meilleure adéquation entre l'offre de transports et la vie étudiante. L'objectif est simple : **une offre de transports du quotidien plus facile, moins coûteuse et promouvant les déplacements doux.**

Une offre de transports satisfaisante qui doit faire face à un certain nombre de freins

L'enquête sur les conditions de vie étudiante révèle **une assez bonne satisfaction quant à l'offre de transports**. Les parcours de déplacements s'avèrent assez fluides en semaine dans le cadre des cours. En effet, les $\frac{3}{4}$ des étudiantes et étudiants mettent moins de 30 min pour rejoindre leur campus depuis leur domicile.

En dehors des heures de pointe, les déplacements sont cependant moins aisés. En métropole toulousaine, près de 30 % estiment **manquer de transports en soirée et la nuit** malgré la mise en place de lignes spécifiques Tisséo (Noctambus, Linéo). Ce constat est renforcé dans les **villes universitaires d'équilibre** où l'on observe un **usage plus régulier de la voiture individuelle** dans le cadre des déplacements personnels. Au-delà du manque de transports collectifs, la vie noctambule est également impactée par **un sentiment d'insécurité observé** sur la métropole toulousaine dans leurs déplacements en soirée.

En zone urbaine, les déplacements sont très fréquents et des modes de transport variés sont utilisés.

Sur le territoire régional, en revanche, l'intermodalité est plus complexe malgré une intensification du réseau de TER.

Les possibilités multimodales sont également plus restreintes sur ce territoire : dans plusieurs villes dont Castres, Figeac, Foix et Tarbes, un seul mode de transport est utilisé dans plus de 80% des cas.

La question non négligeable du coût des déplacements

Malgré des **politiques incitatives sur les transports**, tous et toutes ne bénéficient pas de tarifs attractifs, notamment les doctorantes et doctorants de plus de 25 ans. **Le recours à la voiture a également un impact sur le budget**, en particulier dans les villes universitaires d'équilibre. À Castres et Figeac, plus de 60 % empruntent leur véhicule quotidiennement.

Ce phénomène est renforcé par l'existence d'une **forte corrélation entre le choix du logement et le choix du mode de déplacement**. On observe ainsi **des inégalités en termes de mobilité** : le fait de vivre à proximité des lieux d'études donne souvent accès à de multiples possibilités de modes de transports contrairement aux situations d'éloignement des campus de rattachement.

Déplacements doux : une prise de conscience mais des initiatives à développer

Les mobilités douces évoluent avec une réelle **prise en compte de l'impact environnemental**. Si l'usage des transports en commun et la marche à pied sont désormais bien intégrés aux déplacements quotidiens, d'autres pratiques méritent d'être largement développées.

Le vélo est utilisé seulement par 16,8% de ce public pour accéder quotidiennement aux campus. Dans certaines villes ce taux est en revanche plus élevé. Ainsi, on observe qu'à Tarbes et Albi, le taux est de plus de 20%. À Auzeville-Tolosane ce taux atteint 40%.

Le développement et l'amélioration des aménagements (stationnements sécurisés, pistes cyclables, etc.) présents sur les sites universitaires ainsi qu'au cœur des villes devraient favoriser ce mode de déplacement.

Le covoiturage fait face à un faible engouement et oscille autour des 5% au profit de l'utilisation de la voiture individuelle lors des déplacements quotidiens dans le cadre des études. Pour autant **cette pratique tend à prendre sa place** puisqu'elle est plus utilisée le weekend (11%).

CHIFFRES CLÉS *

72%

DES ÉTUDIANT.E.S
SE DÉPLACENT À PIED

51,4%

DES ÉTUDIANT.E.S SE DÉPLACENT
EN MÉTRO/TRAMWAY

32,7%

DES ÉTUDIANT.E.S SE DÉPLACENT
EN BUS/AUTOCAR

24%

DES ÉTUDIANT.E.S
SE DÉPLACENT EN VOITURE

11%

DES ÉTUDIANT.E.S PRATIQUENT
LE COVOITURAGE ;
MAIS SEULEMENT **5%**
POUR LES TRAJETS QUOTIDIENS
EN SEMAINE

17%

DES ÉTUDIANT.E.S SE DÉPLACENT
EN VÉLO OU TROTTINETTE

**Voir mention en page 7*

#1

Adapter les aménagements et les outils aux modes de déplacement de la communauté étudiante en faveur d'une mobilité douce

- ▶ **Sécuriser** l'utilisation du vélo.
- ▶ **Développer** les aménagements et outils dédiés au **covoiturage**.
- ▶ **Réduire** la place de la voiture individuelle.

#2

Développer des offres de transport adaptées aux rythmes de la vie étudiante et diminuer le sentiment d'insécurité

- ▶ Développer l'**offre de transport à vélo**.
- ▶ Développer l'**offre de transport en train**.
- ▶ **Sensibiliser** et informer sur l'insécurité.
- ▶ Réunir tous les **acteurs de la mobilité**.
- ▶ Développer l'**engagement**.

#3

Informer sur les mobilités douces et rendre accessible financièrement les transports à toutes et tous (notamment doctorantes et doctorants)

- ▶ Rendre **accessible financièrement** les transports en train.
- ▶ Rendre **accessible financièrement** la pratique du vélo.
- ▶ **Sensibiliser** sur la corrélation entre le choix du logement et la mobilité.
- ▶ Adapter et **faciliter les semestres passés à l'étranger**.

Activités culturelles

En conformité avec la convention-cadre « Université lieu de culture » qui replace l'enseignement supérieur au cœur de la politique de développement culturel de l'État et des collectivités territoriales, la thématique est abordée ici comme un service rendu dans la cité et sur les campus mais aussi comme une activité à part entière, complémentaire aux autres activités pédagogiques.

La diffusion des arts et des savoirs scientifiques est essentielle au devenir des jeunes pour les compétences spécifiques et l'ouverture d'esprit critique qu'elle leur apporte. Elle contribue à leur bien-être, à leur réussite et à leur insertion professionnelle.

Cependant de fortes inégalités demeurent dans l'accès de la communauté étudiante aux arts et à la culture. L'enquête 2020 identifie deux types de freins : matériels (manque d'argent et de temps) et personnels (manque d'intérêt, d'envie et timidité).

Freins matériels et freins « symboliques »

L'aspect financier peut être un frein, auquel répondent différentes facilitations de l'accès à la culture (ex : **Pass Culture** pour les jeunes de 18-19 ans, tarifs négociés dans le cadre de partenariats, etc) et d'information. Mais les enquêtes démontrent qu'il n'existe pas de corrélation systématique entre le tarif des offres culturelles et le succès de fréquentation. **C'est prioritairement sur le frein du temps et sur les freins personnels que les établissements s'accordent à porter l'essentiel de leurs efforts**, avec pour conviction que le rôle de l'université en action culturelle n'est pas répondre à la demande mais bien de stimuler l'ouverture à des domaines moins connus.

Donner du temps à la culture malgré les contraintes

Le constat est unanime : la journée-type à l'université est **de plus en plus resserrée**, le temps extrascolaire de plus en plus réduit, les plages de « sanctuarisation » (jeudi après-midi) de plus en plus aléatoires, y compris dans les écoles. La pression exercée pour prioriser ses activités est plus forte. **Or la culture est une activité libre fondée sur l'envie, d'un accès très inégal selon que l'on y a été initié ou pas.** Positionner l'accès à la culture en tant que priorité, c'est se donner une chance de réduire ces inégalités.

Intégrer la culture dans l'emploi du temps universitaire

apparaît comme un élément de réponse. Banaliser des temps dédiés à la culture, initier à la culture à travers des UE, valoriser (bonifier) l'engagement artistique... autant de pistes d'actions à approfondir, déjà proposées dans certains établissements.

Pour autant, la culture ne doit pas être abordée uniquement sous l'angle académique, les enjeux de notation déviant de l'objectif premier qui est de susciter une expression libre, donner du désir.

Envie et intérêt avant tout

La densité des programmations, l'hétérogénéité des tarifs pour les jeunes complexifient l'accès à la culture. Un exemple éloquent : 24 festivals de cinéma organisés chaque année rien que pour la Ville de Toulouse ! La collectivité s'engage à uniformiser les tarifs, pour rendre plus lisibles les opportunités.

Mais le tarif ne fait pas tout. À UT2J, la place à 5€ au théâtre Garonne ne génère pas encore une envie au sein de la communauté étudiante. À UT Capitole, l'Espace Culturel sélectionne une douzaine de spectacles par an, selon des critères artistiques et pédagogiques, dans des structures-partenaires.

Préconiser des choix est une façon de donner des repères dans une offre pléthorique, et constitue un point de départ vers l'autonomie.

De grands événements fédérateurs en ville, comme le concert annuel de l'Orchestre National du Capitole de Toulouse pour les étudiantes et étudiants, sont une manière de « marquer » culturellement une année universitaire. Les associations étudiantes, organisatrices de sorties et d'événements en collaboration avec les services universitaires, comme l'Agitée, organisatrice du Printemps étudiant, contribuent également à baliser un parcours.

Des innovations en termes de communication numérique comme le web-média d'UT2J, l'application Yoot ! du Crous de Montpellier, qui cumule les fonctions d'agenda et de billetterie, contribuent aussi à inscrire la culture au cœur des usages.

Enfin, l'offre artistique peut être rendue plus compréhensible, et de ce fait plus désirable si des médiations préparent la rencontre de l'étudiante et l'étudiant avec l'œuvre, comme cela se fait par exemple à l'Opéra de Toulouse via le pôle culture d'UT3.

Les résidences artistiques offrent un cadre privilégié pour la médiation d'artistes professionnels.

Des étudiants et étudiantes jouent aussi, à leur manière, un rôle de « passeur », comme dans le cadre des visites-conversations au Musée des Augustins.

Acteur et spectateur

De fait, nombre de celles et ceux qui ne fréquentent pas les lieux de culture pratiquent ou souhaitent pratiquer un art.

La pratique artistique, dans le cadre d'ateliers institués par un service universitaire ou par le biais d'associations étudiantes, est une autre manière d'accéder à la culture, et de se l'approprier.

Mais la pratique se fait en petit nombre et dans certains domaines où la demande est forte, les places se remplissent vite. Par ailleurs, les capacités des établissements sont limitées par des contraintes d'horaires et de lieu. Il paraît primordial de continuer à développer et à diversifier l'offre de pratique, afin de toucher un public plus large, et d'envisager, par des partenariats ou des mutualisations au sein de l'enseignement supérieur, des alternatives aux manques d'espaces.

CHIFFRES CLÉS *

1 étudiant.e sur 10

A DES SORTIES CULTURELLES RÉGULIÈRES (1 À 4 FOIS PAR MOIS) : CINÉMA, EXPOSITION, CONCERT, SPECTACLE VIVANT, CONFÉRENCE...

24,6 %

DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS QUI VONT À UN ÉVÉNEMENT CULTUREL LE FONT DANS LEUR ÉTABLISSEMENT : 76,5 % EXPRIMENT LEUR SATISFACTION

59,6 %

DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE NE VA JAMAIS À DES ÉVÉNEMENTS PAR MANQUE DE TEMPS

** Voir mention en page 7*

#1

Donner du temps à la culture dans l'enseignement supérieur

- ▶ **Aménager, dans leur emploi du temps**, des créneaux banalisés dédiés aux activités culturelles et sportives.
- ▶ Intégrer davantage **la culture aux enseignements**.
- ▶ Soutenir et **valoriser l'engagement culturel et artistique**.

#2

Rendre l'offre culturelle du campus et du territoire plus visible et accessible

- ▶ Rendre l'offre culturelle **plus visible**.
- ▶ Rendre l'offre culturelle économiquement **plus accessible**.
- ▶ **Orienter**, donner des repères à la communauté étudiante.

#3

Donner envie aux étudiantes et étudiants les plus éloignés de l'art, agir sur les freins symboliques

- ▶ Développer la **médiation artistique**.
- ▶ **Développer** la pratique artistique.
- ▶ Soutenir les **initiatives étudiantes**.
- ▶ Proposer de **nouveaux concepts** de sortie culturelle.
- ▶ **Donner des outils** aux acteurs de la culture à l'université.

#4

Dédier du temps de travail au montage de projets culturels (notamment dans les VUE)

- ▶ **Nommer une personne-relais** (personnel administratif, enseignant, bibliothécaire, étudiante ou étudiant en service civique, association...).

Activités sportives

Au-delà du fait que ce sont des vecteurs importants de lien social, le sport et l'activité physique sont reconnus comme des facteurs déterminants de santé, de bien-être physique et moral, d'épanouissement, d'hygiène de vie et de perception de soi. Dans ce cadre, les activités physiques ou sportives sont relativement bien ancrées dans la vie des étudiantes et étudiants des établissements du périmètre de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées.

Une pratique autonome bien ancrée dans les habitudes sportives

Parmi toutes les possibilités de pratiques offertes par le territoire, la **pratique autonome** (sans cadre institutionnel et sans encadrement d'un professionnel) concerne la plus grande proportion d'étudiantes et étudiants, 72 % déclarant pratiquer une activité physique ou sportive.

Vient ensuite la pratique au sein de structures payantes telles que les piscines, les salles de sport ou les salles de danse (27 %) puis la pratique via une association sportive (12 %).

L'offre de pratique des établissements : des activités variées et de qualité

L'offre sportive des établissements se décline entre les pratiques libres, réalisées en **loisir** ou dans une **optique de participation aux compétitions universitaires** organisées par la FFSU, et les pratiques dans **le cadre d'un enseignement**, qu'il soit obligatoire ou pas. Plus de 8 jeunes sur 10 se déclarent satisfaits voire très satisfaits par l'offre proposée par le service des sports ou l'association sportive de leur établissement.

Une pratique physique ou sportive à visée bien-être plébiscitée

Plus d'1/4 d'entre elles et eux évaluent mauvais ou très mauvais leur état de santé psychologique. Les activités physiques et sportives favorisent le bien-être et les efforts pour **développer l'offre « sport-santé »** doivent être poursuivis : **activités de la forme** (qui améliorent la condition physique et l'hygiène de vie, dans un souci de bien-être) et **pratiques douces** (relaxation, fitness, yoga, méditation, pilates, etc.). Les notions de santé, de détente et de bien-être représentent les principaux motifs de pratique sportive.

Une prise en compte des publics spécifiques dans l'élaboration de l'offre à poursuivre

De par leurs situations plus ou moins singulières, certaines catégories d'étudiantes et étudiants ont des taux de pratique se révélant inférieurs à la moyenne. C'est le cas par exemple des **personnes en situation de handicap**, en particulier celles présentant des troubles moteurs, et du **public féminin**. Une offre plus adaptée aux attentes de ce type de publics permettrait ainsi de réduire les inégalités de pratique.

Des freins et des limites à la pratique identifiés

Bien que les activités physiques ou sportives soient plutôt bien assimilées, **le manque de temps, d'envie et d'argent freinent l'essor de la pratique.**

Par ailleurs, même si le taux de satisfaction relatif à l'offre de leur établissement est globalement positif, celle-ci connaît des limites, tant à Toulouse que dans les villes universitaires d'équilibre.

Le **déficit d'installations sportives** sur ou à proximité des campus et le manque de créneaux inhérent, de même que le manque de moyens humains pour encadrer, réduisent le développement de la pratique au regard de la demande étudiante. **L'optimisation et la mutualisation des équipements sportifs**, existants ou à venir, constituent un axe à approfondir en concertation avec l'ensemble des acteurs, notamment les collectivités territoriales.

CHIFFRES CLÉS *

60%

DES ÉTUDIANT.E.S PRATIQUENT UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE OU SPORTIVE DE MANIÈRE RÉGULIÈRE

68%

DES ÉTUDIANT.E.S DÉCLARANT NE JAMAIS PRATIQUER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE OU SPORTIVE SONT DES FEMMES

Les 3 premiers freins à la pratique des étudiant.e.s :

56%

MANQUEMENT DE TEMPS

42%

MANQUEMENT D'ENVIE

36%

MANQUEMENT D'ARGENT

* Voir mention en page 7

<p>#1</p> <p>Augmenter les moyens des acteurs du sport universitaire nécessaires au développement de la pratique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Développer les moyens matériels nécessaires à l'amélioration de l'offre de pratique. ▶ Développer les moyens humains dédiés à l'encadrement et à l'animation des activités physiques et sportives. ▶ Assurer l'égalité d'accès à la pratique sportive entre les campus toulousains et les campus des Villes Universitaires d'Équilibre.
<p>#2</p> <p>Accompagner les sportives et sportifs dans leur pratique réalisée en dehors du cadre de leur établissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Accompagner et soutenir les étudiantes et étudiants dans leur pratique sportive autonome. ▶ Favoriser l'identification et l'accès aux structures sportives locales situées sur ou en dehors des campus. ▶ Favoriser l'accès à l'offre sportive des clubs locaux. ▶ Organiser des événements sportifs pour dynamiser et fédérer la vie étudiante.
<p>#3</p> <p>Développer une offre complémentaire à l'offre sportive et orientée bien-être</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Développer l'offre axée bien-être, à destination, en priorité, des étudiantes et étudiants évaluant mauvais leur état de santé.
<p>#4</p> <p>Prendre en compte les spécificités et les problématiques particulières de certains publics dans leur rapport au sport</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Adapter ou rendre accessible l'offre de pratique pour les personnes en situation de handicap. ▶ Proposer une offre de pratique en adéquation avec les attentes du public féminin. ▶ Poursuivre le déploiement de dispositifs d'accueil et l'accompagnement des athlètes de haut niveau.
<p>#5</p> <p>Réduire les freins à la pratique des activités physiques ou sportives</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aménager des créneaux banalisés dédiés aux activités culturelles et sportives dans l'emploi du temps. ▶ Donner envie de pratiquer une activité physique ou sportive.

Engagement étudiant

Initiatives étudiantes

Qu'il soit ponctuel ou régulier, l'engagement de la communauté étudiante dans des activités associatives, électives ou autres, fait partie de la vie étudiante. Véritable enrichissement de la formation initiale des étudiantes et étudiants, cet engagement doit être mis en avant et valorisé dans leurs cursus. La circulaire relative à la reconnaissance de l'engagement dans la vie associative, sociale ou professionnelle est venue renforcer cette reconnaissance en 2017.

Un engagement qui revêt des formes variées

Cet engagement peut être **associatif, électif, bénévole, citoyen ou volontaire en service civique**. Ce dernier s'est particulièrement développé ces dernières années avec, notamment, l'agrément obtenu par l'UFTMP en 2018 au bénéfice de tous les établissements (6 d'entre eux l'ont utilisé).

L'engagement diffère en fonction des filières présentes, des cycles d'études (un cycle long favorise l'engagement) et des **moyens d'accompagnement** mis à disposition.

À Rodez par exemple, où les formations proposées sont essentiellement de niveau Licence, les associations étudiantes locales rencontrent chaque année des difficultés pour recruter. **Les engagements ponctuels et individuels tendent à se développer**, cette nouvelle modalité d'engagement s'adaptant plus facilement au rythme de vie de chacun. Les instances de démocratie participative proposées par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne (CD31) et la Mairie de Toulouse peuvent également répondre à cette problématique d'adaptation au rythme de l'étudiant.

Différentes sources de motivation au service de l'engagement

Les étudiantes et étudiants ressentent **le besoin de créer des liens entre vie personnelle et vie sur le campus**. Pour 44,3 % d'entre elles et eux, la motivation pour s'engager est de se sentir utile à la société. 42,8 % le font aussi pour se divertir ou rejoindre une communauté (20 %). Un **engagement croissant sur les thématiques citoyennes** comme l'écologie et la solidarité est observé.

Toutefois, pour une partie des étudiantes et étudiants membres d'une association, il ne s'agit que de pouvoir pratiquer un sport ou une activité associative, sans participer activement à la vie de la structure (contrairement aux membres du bureau, du CA, bénévoles...). Quelle que soit la motivation, celle-ci peut être **freinée par manque de temps** ou de propositions à proximité. Enfin, une partie d'entre elles et eux ne souhaite pas s'engager ou n'y trouve pas d'intérêt.

En effet, bien que l'engagement soit un facteur d'intégration pouvant participer à la réussite universitaire, et que de plus en plus de dispositifs visent à l'encourager, l'engagement n'est pas une obligation en soi.

Une connaissance partielle des outils et dispositifs en place

Dans les écoles, aux effectifs peu importants, les étudiantes et étudiants ont une connaissance rapide de tout le tissu associatif. Dans les universités, en revanche, il est plus difficile de trouver les informations, la communauté étudiante ne pensant pas toujours à se tourner vers les services de vie étudiante. **Une collaboration étroite entre tous les acteurs constitue un enjeu fort pour accompagner les étudiantes et étudiants** à mener à bien leurs initiatives.

Les événements dédiés aux associations étudiantes, qui permettent de mettre en avant leurs activités, les pérenniser et encourager l'engagement dans leurs actions sont importantes.

Côté financement, **les fonds destinés aux projets étudiants sont significatifs et globalement en augmentation** depuis la création de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC).

Lors du précédent schéma, plusieurs outils ont été mis en place pour aider au développement des associations et des initiatives étudiantes (guide des associations étudiantes Yapluca, formations, social Truck, réseaux sociaux dédiés...). La promotion des diverses initiatives étudiantes passe également par le **développement de lieux dédiés à leur accompagnement et leur valorisation**. Ce constat est particulièrement fort dans les villes universitaires d'équilibre où le lieu dédié, lorsqu'il existe, facilite la rencontre entre les différents étudiants et fédère la communauté étudiante.

Vers un renforcement de la reconnaissance de l'engagement étudiant et des compétences

La connaissance de tous les dispositifs de reconnaissance de l'engagement et des compétences n'est pas encore optimale.

Si une certaine disparité entre les établissements est notable, deux axes distincts peuvent être identifiés.

- Des **UE « d'ouverture »**, obligatoires ou facultatives, ont été mises en place dans huit établissements sous des formes différentes ; l'engagement des doctorantes et doctorants est valorisé dans les écoles doctorales avec un dispositif similaire.

- **L'aménagement des études** est quant à lui très apprécié. Il va souvent de pair avec la délivrance d'un statut spécial (INSA, INP, ENSA).

Plusieurs outils existent pour aider à identifier les compétences acquises au travers de son engagement, notamment le Portefeuille d'Expériences et de Compétences ou PEC (UT1, UT2J, UT3, INU Champollion). Un référentiel de tous les dispositifs de reconnaissance de l'engagement en vigueur dans les établissements a été réalisé en 2017 et est mis à jour chaque année. Il permet à la communauté de connaître les dispositifs en place dans les établissements et de s'inspirer les uns des autres.

CHIFFRES CLÉS *

1/3

DES ÉTUDIANT.E.S SONT ENGAGÉ.E.S DANS UNE ACTIVITÉ ASSOCIATIVE

44,3%

SONT ENGAGÉ.E.S AUPRÈS DE LEUR ASSOCIATION POUR SE SENTIR UTILES

39,7%

POUR AGIR POUR UNE CAUSE OU RENCONTRER DES PERSONNES PARTAGEANT LA MÊME PASSION

Les principaux freins à l'engagement étudiant :

PARMI CELLES ET CEUX QUI NE S'ENGAGENT PAS :

67,4%

NE S'ENGAGENT PAS PAR MANQUE DE TEMPS

30,1%

NE S'ENGAGENT PAS PAR MANQUE D'INTÉRÊT

*Voir mention en page 7

Participer aux décisions

S'il est assez simple d'identifier les étudiantes et étudiants élus pour les faire participer à la vie universitaire, la consultation large de l'ensemble de la communauté étudiante, nécessaire pour identifier les besoins de tous et répondre à leurs attentes, est plus complexe.

Différents profils à consulter et à mobiliser

Les étudiantes, étudiants, doctorantes et doctorants **élus** interviennent dans **l'élaboration des projets** et participent aux prises de décisions dans toutes les structures de l'enseignement supérieur (Conseils des établissements et de l'UFTMP, du Crous, différentes commissions et groupes de travail, etc.). Elles et ils sont **fortement impliqués dans la vie de leur établissement** au nom de la communauté étudiante, mais le temps nécessaire pour prendre connaissance de leur nouveau rôle - la plupart du temps sans tutelage avec leurs prédécesseurs - rend leur installation difficile. La faible mobilisation de la communauté étudiante lors des élections fragilise également leur position. Leur **accompagnement semble primordial pour la réussite de leurs missions**.

Celles et ceux engagés dans une **association ont un rôle important dans la diffusion de l'information** car écoutés par leurs pairs. Elles et ils travaillent conjointement avec les étudiantes et étudiants élus dans les commissions et groupes de travail et dans la diffusion des informations importantes des établissements.

La parole des non élus ou ne faisant pas partie d'une association doit être également entendue. Elle peut alors être prise en compte lors de consultations ouvertes (enquête, forum de la vie étudiante, assises, Conseils de la Mairie, etc.). Une attention particulière doit être portée aux publics spécifiques qui peuvent avoir des besoins supplémentaires (en situation de handicap, internationaux, doctorants...).

Des instances innovantes et motivantes, le cas de la démocratie participative

Les étudiantes et étudiants élus, associatifs ou bénévoles sont consultés lors de différentes instances, commissions ou réunions au sein des établissements. En ce sens, le précédent schéma d'amélioration de la vie étudiante envisageait la mise en place d'un conseil de la vie étudiante à l'échelle du site ainsi qu'une mise en réseau de ces différents conseils. Ces projets n'ont pas pu aboutir et les conseils mis en place ces dernières années n'ont pas évolué de la même manière, certains ayant périclité.

Les **instances de démocratie participative se développent dans les collectivités territoriales** pour recueillir et travailler avec le public étudiant.

Parmi elles, la Mairie de Toulouse les associe dans le cadre du **Conseil Des Jeunes Toulousains** et du **Conseil Toulousain de la Vie Étudiante**. Le Conseil Départemental 31 a quant à lui créé un **groupe miroir** constitué de jeunes et d'acteurs de la vie étudiante pour confronter directement les envies et besoins des jeunes avec les possibilités et contraintes de l'institution. La Région Occitanie a également mis en place le **Conseil régional des Jeunes**, rassemblant des jeunes de tous horizons entre 15 et 29 ans, chargé de faire des propositions concrètes, novatrices et contribuant à l'évaluation des politiques régionales actuelles. Le fait que l'aboutissement des diverses thématiques et des différents projets étudiés au cours de ces instances soit très concret se révèle particulièrement motivant pour les jeunes participants.

Des outils de consultation mobilisant toute la communauté étudiante

Plusieurs outils visant à recueillir les besoins de l'ensemble des étudiantes et étudiants ont été identifiés lors du précédent schéma et testés depuis 2016.

Ayant pour volonté de réunir une large partie d'entre eux, le **forum de la vie étudiante** a peu mobilisé malgré un contenu riche et des interventions nombreuses.

L'enquête sur les conditions de la vie étudiante, menée début 2020 sur tout le périmètre de l'Académie de Toulouse, répondait à l'objectif défini dans le précédent schéma d'organiser la coordination des Observatoires de la Vie Etudiante et d'associer la communauté étudiante à l'analyse. Elle a su mobiliser (14 % ont répondu). Dans les établissements où les enseignantes et enseignants ont relayé l'enquête, leur impact a été bénéfique puisque le taux de réponse y est plus fort.

Afin de susciter l'implication sur des questions les concernant et leur appropriation des campus, **le budget participatif** peut être une nouvelle piste de travail. Outil de démocratie participative, il peut permettre de développer la mobilisation, notamment dans l'aménagement des campus.

Enfin, un **nouveau site internet dédié au schéma d'amélioration de la vie étudiante** a été mis en ligne en fin d'année 2020 (<https://schema-vie-etudiante.univ-toulouse.fr/>). C'est un espace de libre expression qui a pour vocation de recueillir les avis des étudiantes et étudiants, de les consulter et de les informer sur la mise en place du plan d'actions et son avancement pour la période 2021 à 2026.

CHIFFRES CLÉS *

14 %

DES ÉTUDIANT.E.S UFTMP ONT RÉPONDU À L'ENQUÊTE VIE ÉTUDIANTE EN JANVIER-FÉVRIER 2020

(SOIT 14 900 RÉPONSES SUR 103 825)

33 %

DES VPE -VICE-PRÉSIDENT.E.S ETUDIANT.E.S ESTIMENT PASSER PLUS DE 30H PAR SEMAINE SUR LES MISSIONS

(CF. ENQUÊTE MAI 2018 CONFÉRENCE NATIONALES DES ÉTUDIANTS VICE-PRÉSIDENTS D'UNIVERSITÉ)

*Voir mention en page 7

#1

Valoriser les initiatives étudiantes

- ▶ **Créer un lieu ressource** entre étudiantes et étudiants, associations et professionnels afin de développer les échanges.
- ▶ **Promouvoir** les initiatives étudiantes.
- ▶ **Financer** les initiatives étudiantes.

#2

Faire connaître et continuer à développer la reconnaissance de l'engagement étudiant et la reconnaissance des compétences

- ▶ Valoriser l'engagement à **l'échelle de l'UFTMP**.
- ▶ Valoriser l'engagement à **l'échelle de chaque établissement**.
- ▶ Valoriser la **reconnaissance des compétences**.

#3

Partager et diffuser les informations autour de l'engagement étudiant

- ▶ Améliorer la visibilité et la lisibilité **des associations étudiantes**.
- ▶ **Inciter** à la prise d'initiatives et à l'engagement étudiant.
- ▶ **Faciliter** le fonctionnement et les activités des associations.
- ▶ **Créer des liens entre les volontaires en service civique** par l'organisation de temps de convivialité annuels et des projets partagés.
- ▶ Renforcer la **formation** des membres d'associations.

#4

Favoriser l'expression des étudiantes et étudiants, prendre en compte leurs avis et renforcer le rôle des élues et élus

- ▶ Faire connaître **auprès de la communauté étudiante** le rôle de leurs élues et élus et leur pouvoir de décision.
- ▶ Faire participer les étudiantes et étudiants à la **prise de décision**.
- ▶ Reconnaître et valoriser le mandat des élues et élus.

Éco-responsabilité

La communauté étudiante accorde une place importante aux enjeux environnementaux et est prête à faire évoluer ses habitudes de consommation. Les mêmes priorités sont relevées quant aux changements à apporter sur les campus et dans les restaurants universitaires.

Au regard des actions déjà entreprises dans les établissements en matière de développement durable et de responsabilité sociétale, l'écoresponsabilité est une nouvelle thématique qui prend tout son sens dans le schéma d'amélioration de la vie étudiante 2021-2026.

Une prise de conscience affirmée autour des questions sociales et environnementales

Les étudiantes et les étudiants ont fait valoir, au travers de l'enquête sur les conditions de vie étudiante, **l'importance de prendre en compte les enjeux environnementaux et sociaux sur leur campus.**

Tri sélectif, utilisation des transports en commun, augmentation des financements publics en faveur de l'écologie ou encore la consommation de produits biologiques ou locaux sont quelques-unes des **mesures environnementales attendues.**

Un terreau associatif mobilisé

Cette prise de conscience des enjeux sociaux et environnementaux se traduit par un terreau associatif prolifique, à la fois sur la métropole toulousaine et sur les villes universitaires d'équilibre, conjugué à de nombreux événements de sensibilisation autour de ces enjeux.

Véritables relais de transmission auprès de leurs pairs, **les associations étudiantes sont un réel atout pour participer à l'éducation et la sensibilisation au développement durable sur les campus.** Par exemple, l'association Gaïa de Sciences Po Toulouse a, dans le cadre de la thématique du zéro déchet, permis d'obtenir des tarifs préférentiels sur l'achat de gourde. Afin de reconnaître le rôle fondamental de leurs initiatives sur la question environnementale, **l'UT3 Paul Sabatier** a mis en place une Unité d'Enseignement Libre (UEL) qui **reconnait l'engagement associatif et citoyen autour des enjeux de Développement Durable et Responsabilité Sociétale** sur son campus. Cette initiative permet aux étudiantes et étudiants de s'investir davantage dans ces problématiques de société. **Véritables maillons entre les étudiants,** les associations étudiantes et les établissements, les volontaires en service civique apportent **leur contribution dans l'animation des actions environnementales.** Leur présence auprès de l'ensemble des acteurs de la communauté universitaire permet de renforcer les actions menées par les établissements, encore trop peu connues.

Des attentes concrètes

Si la communauté étudiante a bien affirmé sa prise de conscience et émis de réelles attentes, elle ne mesure cependant pas encore suffisamment les actions menées sur les campus. **Les actions mises en œuvre doivent gagner en visibilité et les attentes des étudiants doivent être prises en considération.**

Pour ce faire, de nombreux événements rythment l'année universitaire. Les temps forts nationaux, tels que la Semaine étudiante du développement durable, les actions Agir Ensemble ou encore les semaines thématiques liées à la mobilité ou à la réduction des déchets permettent de bénéficier d'une communication nationale pour **assurer la transmission et la sensibilisation sur les enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale.** Ces événements permettant aux établissements de mettre en œuvre des actions de sensibilisation sont renforcés par la mise en place de temps de formation dédiés aux sujets environnementaux. La **Fresque du Climat**, par exemple, permet ainsi aux étudiantes et étudiants de développer leurs connaissances en matière de changement climatique. Dans de nombreux établissements, les rentrées du Climat sont mises en œuvre depuis quelques années.

De manière assez similaire, **de réelles attentes sont affichées autour des questions alimentaires.** À leurs yeux, la réduction du gaspillage alimentaire, la proposition de produits biologiques ou locaux, le développement de pratiques alimentaires (végétarisme/véganisme) et le tri des déchets constituent des initiatives prioritaires à développer. L'offre du Crous s'est développée en ce sens et poursuivra son évolution vers ces nouvelles pratiques.

CHIFFRES CLÉS *

97,9%

DES ÉTUDIANT.E.S CONSIDÈRENT QUE LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ EST FONDAMENTALE

43,4%

DES ÉTUDIANT.E.S ESTIMENT QUE CE SONT LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES QUI SONT LES PLUS ACTIVES SUR LES QUESTIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

84,2%

DES ÉTUDIANT.E.S DÉCLARENT PRATIQUER SOUVENT VOIRE TOUJOURS LE TRI SÉLECTIF

76,9%

UTILISENT SOUVENT OU TOUJOURS DES TRANSPORTS PAS OU PEU POLLUANTS

51,9%

CONSOMMENT DES PRODUITS BIOLOGIQUES OU LOCAUX

* Voir mention en page 7

#1

Diminuer l'impact environnemental sur les campus et dans les restaurants universitaires

- ▶ **Coordonner l'action des acteurs** de la vie étudiante.
- ▶ Diminuer l'**impact du numérique**.
- ▶ Réduire **les déchets** et améliorer **le tri** des déchets produits.
- ▶ **Sensibiliser sur le gaspillage**.
- ▶ **Réduire la part de produits carnés** dans l'alimentation.
- ▶ Agir sur la **biodiversité**.

#2

Informer, sensibiliser et communiquer sur les enjeux environnementaux sur les campus

- ▶ Communiquer sur les **enjeux environnementaux**.
- ▶ **Sensibiliser** sur les enjeux environnementaux.
- ▶ Former la **communauté étudiante**.

—

—

—

—

Schéma d'amélioration de la vie étudiante

Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées
41 allées Jules Guesde - CS 61321
31013 Toulouse - CEDEX 6
contact@univ-toulouse.fr
www.univ-toulouse.fr

PRUNCH.FR - NOVEMBRE 2021



Université
Fédérale

Toulouse
Midi-Pyrénées

welcomedesk.univ-toulouse.fr
schema-vie-etudiante.univ-toulouse.fr

Établissement de l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées :

Université Toulouse Capitole, Université Toulouse - Jean Jaurès,
Université Toulouse III - Paul Sabatier, Toulouse INP, Toulouse
INP - ENSAT, Toulouse INP - ENSEEIHT, Toulouse INP - ENSIACET,
Toulouse INP - ENIT, Toulouse INP - ENM, Toulouse INP - PURPAN,
INSA Toulouse, ISAE-SUPAERO, ENAC, ENSA Toulouse, ENSFEA, IMT
Mines Albi, ENVT, INU Champollion, Sciences Po Toulouse, Creps,
ICAM de Toulouse, isdaT, TBS, CNRS, INRAE, Inserm, IRD, ONERA,
CNES, Météo France, CHU de Toulouse.

Avec le soutien de :

